

## SNC-Lavalin s'apprête à acquérir Kilborn

La firme montréalaise vient de décrocher le contrat du métro de Karachi

RICHARD DUPAUL

Dans le cadre d'un plan pour renforcer ses compétences dans des secteurs stratégiques, SNC-Lavalin a conclu une entente en vue d'acquérir Kilborn Holdings, une firme d'ingénierie de Toronto comptant 1200 employés qui a acquis une réputation mondiale dans l'industrie des mines et métaux.

Le prix de la transaction, qui serait parachéevée vers la fin du mois de février, n'a pas été dévoilé. Selon diverses sources, celui-ci varierait de 35 à 45 millions.

Kilborn, une société à capital fermé détenue par ses employés, réalise un chiffre d'affaires d'environ 125 millions. Par comparaison, SNC-Lavalin, la plus importante firme d'ingénieurs au Canada, affiche des recettes supérieures à 850 millions, en incluant ses activités manufacturières.

Elle emploie environ 5000 personnes, dont 4000 en ingénierie.

Fondé en 1947, le Groupe Kilborn est largement reconnu dans l'industrie des mines et de la métallurgie, notamment pour ses projets dans les domaines de l'or, du cuivre, de la potasse, de l'uranium et de la houille. Dans le secteur aurifère, Kilborn a mis au point un procédé révolutionnaire d'oxydation sous pression en collaboration avec Barrick Gold Corp. Il assure également l'ingénierie de 75 % des projets d'uranium et de potasse en Occident.

La société est implantée partout au Canada, de même qu'aux États-Unis, au Chili, au Pérou, au Brésil et en Indonésie.

Selon un porte-parole de SNC-Lavalin, Mme Suzanne Lalande, l'acquisition de Kilborn cadre dans une stratégie visant à augmenter la présence de la

firme dans des marchés prometteurs sur la scène internationale.

La direction de SNC a notamment identifié le secteur des mines et métaux pour asseoir son développement en Amérique latine. D'ailleurs l'an dernier, la firme a acquis une participation dans la société B & R Ingeniería y Construcción, de Santiago, au Chili. L'arrivée de Kilborn vient compléter le tableau.

SNC a aussi des visées dans les domaines de l'énergie et du transport, en Asie et au Moyen-Orient, et dans le secteur de l'ingénierie générale au Canada et à l'étranger, précise Mme Lalande.

SNC-Lavalin et Kilborn participent déjà à une co-entreprise et travaillent ensemble sur diverses propositions. « Le savoir de Kilborn allié à nos activités métallurgiques nous positionnera parmi les leaders mondiaux

dans ce secteur », souligne M. Taro Alepian, vice-président directeur du Groupe SNC-Lavalin.

Selon Mme Eve Dalphond, analyste de la firme Lévesque Beaubien Geoffrion, l'acquisition de Kilborn permettra aussi à SNC-Lavalin d'augmenter son rayonnement ailleurs au Canada.

SNC-Lavalin emploie près de 300 personnes dans le secteur des mines et métaux. Selon Mme Lalande, une rationalisation des effectifs chez Kilborn et SNC-Lavalin n'est pas exclue, mais rien de précis n'est envisagé pour le moment. « Tout va dépendre des projets futurs. On pourrait avoir besoin de tout le monde », dit-elle.

Karachi

Par ailleurs, SNC-Lavalin a annoncé hier un accord avec les autorités pakistanaïses en vue

de la réalisation du projet de 500 millions US du métro de Karachi.

L'entente, qui comprend entre autres des études de pré-financement et d'ingénierie, a été signée en présence de la première ministre du Pakistan, Mme Benazir Bhutto, et du premier ministre Jean Chrétien dans le cadre de sa tournée en Asie. Elle fait suite à une lettre d'intention signée en octobre dernier et constitue une nouvelle étape de cet important projet.

Le consortium international dirigé par SNC-Lavalin devra assurer tout le financement du projet, qui sera réalisé selon la formule BOT (build, operate, transfer).

Les modalités financières devraient être réglées d'ici un an, après quoi la construction du réseau de 14 kilomètres pourra débuter.

Voir autre texte en p. C 2.

## Doral évite à nouveau le naufrage

RICHARD DUPAUL

Nouveau rebondissement dans la tumultueuse saga des Bateaux Doral : encore menacée de fermeture après son péripète ratée avec le français Jeanneau, la société de Grand-Mère vient de dénicher un nouvel acheteur dans le cadre d'une opération de sauvetage qui assure la survie de l'usine, du moins à court terme.

La compagnie torontoise Propas Holdings, propriétaire entre autres de Progress Plastic, qui alimente Doral en plastique et en résine, vient d'acquiescer une participation majoritaire dans la compagnie, a affirmé hier le vice-président de Doral (Jeanneau Canada), M. Denis Lacerte.

Ce nouveau changement de propriétaire fait suite à la débâcle financière de l'actuel propriétaire de Doral, la société Jeanneau France.

Le réputé fabricant de bateaux à moteur et de voiliers, de La Roche-sur-Yon, avait fait l'acquisition de Doral à l'automne 1994, sauvant ainsi la société de 225 employés d'un naufrage certain. Arborant un nouveau nom, Jeanneau Canada, l'entreprise avait repris de belle manière ses activités et obtenu un mandat pour fabriquer deux nouveaux voiliers Jeanneau, un 28 et un 32 pieds, et semblait promise à un bel avenir.

Toutefois, le 2 novembre dernier, Jeanneau France s'est placée sous la protection de la loi de la faillite, faute de pouvoir honorer ses dettes. Après deux mois d'incertitude, son concurrent français Bénétteau rachetait l'actif de Jeanneau le 27 décembre dernier. Du même coup, Bénétteau annonçait qu'elle ne voulait pas des filiales internationales de Jeanneau, semant ainsi la panique chez les employés de Doral avant que M. Lacerte ne dénicher un nouvel acheteur.

Histoire mouvementée

Il faut dire que Doral n'est pas à sa première tempête. Dans les dernières années, la société a dû être rachetée de la faillite à au moins deux reprises.

Le Fonds de la FTQ et la SDI, qui soutenaient l'entreprise à bout de bras depuis 1990, ont perdu environ 10 millions dans l'aventure. Doral est elle-même issue de la déconfiture d'un autre fabricant québécois, la société Thundercraft.

L'arrivée de Propas devrait permettre à Doral de relancer sa production de bateaux à moteur d'ici deux semaines, alors que les employés seront rappelés progressivement, affirme M. Lacerte. Ce dernier n'a pas voulu dévoiler la participation de Propas, ni le montant de la transaction qui se situerait dans « les millions de dollars », dit-il. Le responsable précise que l'américain Jeanneau North America conservera une part dans Doral.

Sous un nouveau nom, Doral International, l'entreprise reprendra la fabrication de ses bateaux de plaisance de 15 à 35 pieds. En plus, on lancera sous peu une nouvelle gamme de bateaux de pêche (de 18 à 25 pieds), issus de la table à dessin de Jeanneau. On pourra d'ailleurs voir le tout premier modèle prochainement lors de l'Expo Nautique Internationale de Montréal.

Selon M. Lacerte, Doral a été profitable l'an dernier et sa situation financière est saine. L'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 16 millions et il s'attend à des ventes d'environ 25 millions pour la prochaine année et de 30 à 35 millions en 1997 malgré un marché difficile.

## Cogeco va en appel

Cogeco en appelle de la décision de la Cour supérieure qui l'avait déboutée dans sa tentative de bloquer la transaction entre CFCF et Vidéotron.

Le juge de première instance avait décidé jeudi dernier que Cogeco n'avait pas fait la preuve que la transaction entraînerait un changement fondamental de la société CFCF, changement qui aurait exigé l'approbation de ses actionnaires.

CFCF réagira aujourd'hui, après une première comparution en Cour d'appel du Québec. Sa capacité de conclure la transaction rapidement dépendra des décisions que pourrait rendre le juge. CFCF veut vendre à Vidéotron ses activités de câblodistribution et, en échange, acheter de Vidéotron, et du public les actions de TM.

## Le redoux anticipé fait chuter le prix du pétrole

Le Brent s'est replié de deux dollars hier

Agence France-Presse

LONDRES

Le retour prévu d'un temps plus doux sur les États-Unis a sonné l'heure de la retraite pour le prix du pétrole qui avait atteint des sommets la semaine passée et, à Londres, le prix du Brent s'est nettement replié hier.

Le cours de référence (livraison en février) du pétrole Brent de la mer du Nord, cotait 17,27 dollars le baril hier à la mi-séance, soit deux dollars de moins comparé au pic atteint le lundi 8 janvier au moment où le blizzard soufflant sur le nord-est des États-Unis dopait les cours.

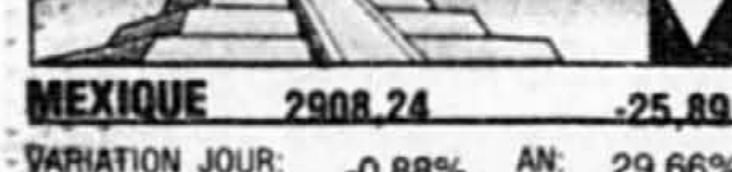
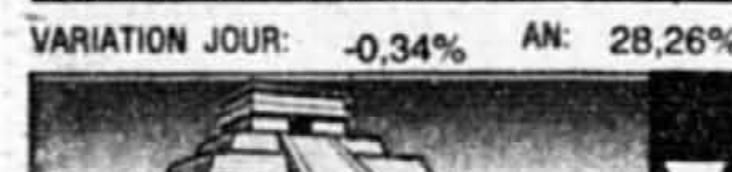
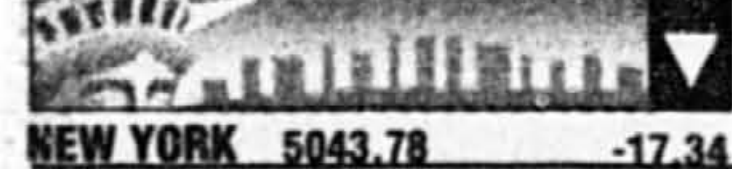
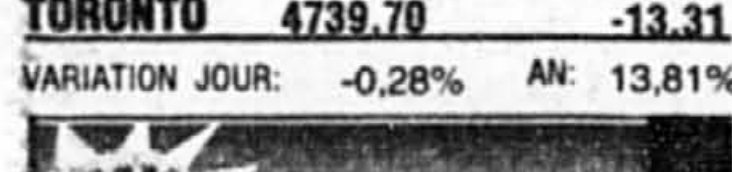
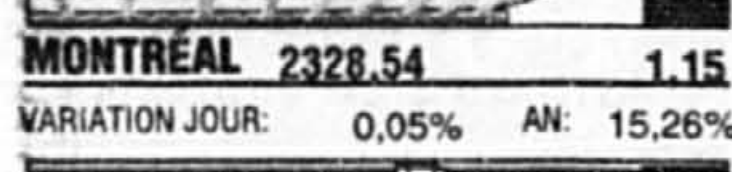
Pour une analyste de la maison de courtage Smith Barney, ce recul s'explique par l'effondrement du prix du fioul de chauffage qui, jusqu'à présent, en raison du temps très froid dans le nord-est des États-Unis, poussait à la hausse l'ensemble du marché.

Selon celle-ci, les instituts météorologiques prévoient sur les États-Unis des températures normales, voire supérieures à la normale pour la seconde moitié du mois de janvier.

Du coup, les investisseurs s'attendent à une nette réduction de la consommation de fioul de chauffage et de gaz naturel dans ce pays qui est le premier importateur mondial de produits pétroliers. Un recul de consommation va inévitablement peser sur le marché du pétrole brut.

La semaine passée, le cours du Brent avait grimpé, avec plus de 19,25 dollars/baril, à son plus haut niveau depuis mai 1995.

### INDICES



S'il a tous les atouts pour attirer les vacanciers du Nord, le climat de Floride comporte aussi d'autres avantages, comme celui de conserver pendant de nombreuses années les belles voitures d'autrefois.

## Assurance voyage : tarifs de plus en plus pointus

JACQUES BENOIT



Indispensable si on est âgé de 65 ans ou plus, pour des raisons manifestes, l'achat d'une police de ce type est aussi fortement recommandé aux voyageurs plus jeunes, pour qui les risques de maladie sont moins élevés.

Une simple fracture en tombant de bicyclette peut coûter aux États-Unis 2000 dollars US, et c'est également beaucoup, mais pas autant, pour des points de suture à cause d'une coupure au pied qu'on s'est faite en marchant sur un tesson de bouteille sur la plage, note M. Richard Fournier, directeur des communications du Groupe vie Desjardins-Laurentienne.

Or, par exemple, le tarif pour une police d'assurance voyage — ou d'assurance-maladie complémentaire, comme on dit également —, valable pour 15 jours, ne revient chez cet assureur qu'à 42 dollars à un couple dont les conjoints ont entre 31 et 61 ans.

Le coût, versus le risque, parle de lui-même!

Bien sûr, il y a la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ). Sauf que cette dernière, depuis le printemps 92, ne couvre qu'une partie des frais d'hospitalisation à l'étranger, au maximum 480 dollars CAN par jour, soit le même montant qu'au Québec, alors que les hôpitaux américains peuvent facturer à la personne hospitalisée des sommes autrement plus fortes, jusqu'à plusieurs milliers de dollars par jour.

Pour la consultation d'un médecin à son cabinet, le maximum que versera la RAMQ est de 58 \$.

Hospitalisation, frais d'ambulance, radiographies, médicaments, consulta-

tions de médecins, etc. tout cela est normalement couvert par les polices d'assurance voyage, mais, bien sûr, il est prudent de s'informer à fond au préalable.

Pour ce qui est du maximum que l'assuré peut réclamer à titre de remboursement de frais, il peut varier considérablement. Il joue ainsi entre un million de dollars CAN à la Croix-Bleue et un million de dollars US pour la Crown Life, contre cinq millions de dollars CAN dans le cas du Groupe vie Desjardins-Laurentienne, qui limite toutefois à 3000 dollars le montant maximum exigible pour des soins dentaires.

Les tarifs

Et en 1993, et en 1994, les tarifs avaient dans certains cas beaucoup augmenté, avec des hausses qui pouvaient atteindre l'année dernière 30 à 40 %.

La tendance est différente cette année, si l'on en juge par les trois grandes compagnies que La Presse a interrogées. En bref, elles ont créé plus de tranches d'âge que précédemment, et, désormais, les assurés sont partagés en deux (ou parfois trois) catégories : ceux dont l'état de santé est satisfaisant, et les autres, qui ont souffert ou souffrent encore d'une ou plusieurs maladies.

Résultat : plus on est jeune et bien portant, plus le tarif est bas, et vice-versa. Autre effet de ces changements : les écarts ont grandi entre ce que paient les assurés les moins susceptibles d'être malades, et ceux qui, au contraire, en raison de leur âge ou de leur état de santé, y sont davantage sujets.

« En faisant ça, dit M. Richard Fournier, en augmentant le nombre de tranches d'âge, on fait vraiment supporter aux gens qui présentent le plus de risques les coûts associés aux risques. »

Le Groupe vie Desjardins-Laurentienne rangeait ainsi dans un seul groupe d'âge, jusqu'à l'an dernier, tous les gens de 76 ans et plus, auxquels une police d'assurance voyage de 90 jours coûtait à cette date 805,50 \$.

Ce groupe a été refondu en trois, et les tarifs sont maintenant au nombre de deux pour chaque tranche d'âge : tarif

préférentiel pour les assurés en bonne santé, et tarif courant pour ceux qui sont atteints ou ont déjà souffert de maladies graves : emphyseme, bronchite chronique, artériosclérose, angine, diabète, etc.

On passe ainsi, d'un tarif unique jusqu'à l'an passé (805,50 \$), à six tarifs différents à l'heure actuelle. Allant de 562,50 \$ pour l'assuré en bonne santé et dont l'âge se situe entre 76 et 80 ans, à 1512 \$ dans le cas d'une personne âgée de 86 ans ou plus et n'ayant pas droit au tarif préférentiel.

La Croix Bleue

La Croix Bleue, qui compte parmi les principales compagnies d'assurances voyage, a fait de même pour le groupe d'âge 65-75 ans, lequel a été scindé en deux cette année 65-69, et 70-74).

« Et il y a deux prix, selon la condition médicale des clients », signale Mme Geneviève Desloges, agent de vente directe.

Encore là, d'un tarif unique de 396 \$ dans le cas des gens âgés de 65 à 75 ans pour une police de 90 jours jusqu'à l'année dernière, cette compagnie d'assurances est passée à quatre tarifs.

Est-on en bonne santé et âgé entre 65 à 69 ans, c'est le tarif le plus bas qui s'applique (283,50 \$), contre 630 \$ pour le plus élevé et qui concerne une personne dont l'état de santé laisse à désirer et dont l'âge se situe entre 70 et 74 ans.

Les procédures variant selon les compagnies, le Groupe vie Desjardins-Laurentienne demande à la personne qui veut prendre une police de remplir elle-même le questionnaire qui lui est soumis.

Il en va différemment à la Croix Bleue : c'est le médecin traitant de l'assuré potentiel qui doit remplir le questionnaire servant à déterminer l'état de santé de celui-ci et donc le tarif qui sera le sien.

Son état est-il jugé insatisfaisant, « la personne est assurée pour une nouvelle maladie ou un accident, indique Mme

SUITE À LA PAGE C 2



# Assurance voyage : tarifs de plus en plus pointus

SUITE DE LA PAGE C 1

Desloges, mais pas pour les conditions pour lesquelles elle a été refusée », c'est-à-dire jugée inapte à bénéficier du meilleur tarif.

## La Crown Life

Nouveau joueur dans le domaine, la Crown Life, qui offre des polices d'assurance voyage, directement, depuis cette année seulement (elle le faisait précédemment, mais dans le cadre de programmes créés par d'autres sociétés), dispose, elle, de trois catégories, de toute évidence avantageuses pour la clientèle.

« Il y a la personne en bonne santé, celle qui a des problèmes de santé et qui voyage seule, et, troisièmement, celle qui a des problèmes de santé mais voyage avec une autre personne qui est, elle, en santé », explique M. Gerald Faucher, du service à la clientèle, depuis la lointaine Saskatchewan.

Pour reprendre le cas de la police valable pour 90 jours et d'un assuré du groupe d'âge 65-69 ans, cette politique résulte en trois tarifs, passablement différents : 234 \$ pour le bien portant, 531 \$ pour la personne dont l'état de santé n'est pas ce qu'il devrait être, tarif qui recule à 301 \$ si cette dernière voyage avec quelqu'un de bien portant.

« Ça peut être un couple. Ça coûte bien moins cher de voyager avec quelqu'un en santé ! » dit M. Faucher.

## Les cartes de crédit or

L'habitude voulait que les titulaires de cartes de crédit or bénéficient, au nombre des services compris, d'une assurance voyage.

Dés trois émetteurs de Master



Les plages de la Floride exercent un grand attrait sur les « Nordiques » avides de soleil et de détente. Ici, celle de Daytona.

Card au Québec, deux, la Banque de Montréal et la Banque Nationale, l'ont abolie, le seul à l'accorder encore étant la société fiduciaire Canada Trust. Quel que soit l'âge du client, « la couverture est d'un million de dollars et de 22 jours au maximum », explique Mme Cynthia Lorusso, responsable du service à la clientèle de la succursale du boulevard de Maisonneuve.

À ces titulaires de telles cartes désireux de prendre une police d'assurance voyage, la Banque Nationale demande de

s'adresser à la Croix Bleue qui leur fait un rabais de 20 p. cent, jusqu'à concurrence de 200 \$, sur les tarifs courants, indique Mme Marie-Claude Sévigny, chef des produits Master Card à cet établissement bancaire.

À la Banque Royale, émettrice de la carte Visa, dont la Visa Or : ne sont assurés que les clients de 64 ans ou moins, pour une période de 31 jours, l'assurance payant les frais que la RAMQ (et les organismes similaires des autres provinces) ne paient pas.

Dans le cas de la Visa Or Desjardins, les titulaires de 64 ans et moins bénéficient d'une couverture d'au maximum cinq millions de dollars pour 48 jours, contre le même montant, mais pour 14 jours seulement, en ce qui regarde ceux qui ont 65 ans ou plus.

À la fois les compagnies d'assurances et les organismes à but non lucratif tel que l'Association des consommateurs du Québec, recommandent vivement aux demandeurs de polices de ne rien cacher aux com-

pagnies de leur état de santé. Sous peine, en cas de besoin, d'avoir de très fâcheuses surprises...

D'autre part, note M. Richard Fournier, de la Desjardins-Laurentienne, les assurés ont intérêt, en cas de maladie ou de situation d'urgence, etc., d'en informer d'abord l'assureur.

Enfin, de plus en plus de régimes d'assurances collectives comprennent de l'assurance voyage, et il est donc utile d'en connaître la portée et les avantages avant de prendre une police additionnelle.

## Madame Bhutto donne un coup de pouce aux Canadiens

Presse Canadienne  
ISLAMABAD

■ Grâce à un petit coup de pouce de la première ministre pakistanaise, Benazir Bhutto, les membres de la mission commerciale canadienne ont signé hier des ententes d'une valeur de 2,1 milliards de dollars.

Ces ententes comprennent des contrats fermes d'une valeur commerciale de 926 millions et des ententes de principe d'une valeur de 1,2 milliard.

Selon les responsables canadiens, la moitié seulement de ces ententes étaient prêtes à être paraphées lors de l'arrivée au Pakistan, dimanche, du premier ministre Jean Chrétien, des sept premiers ministres provinciaux et des 300 gens d'affaires qui participent à la mission commerciale canadienne en Asie.

Mais grâce à l'intérêt portée par Mme Bhutto à cette mission — la plus importante à avoir jamais visité le Pakistan — et après l'intervention personnelle du premier ministre Chrétien, plusieurs autres ententes ont été complétées à la dernière minute.

« Beaucoup de décisions ont été prises aujourd'hui » (hier), a indiqué M. Chrétien.

« Mme Bhutto demandait : 'où est ce dossier ?' et je demandais la même chose de mon côté, a expliqué le premier ministre. Plusieurs gens d'affaires qui ont signé des contrats se sont montrés reconnaissants que notre initiative ait favorisé la conclusion d'ententes. »

Mme Bhutto a rencontré plusieurs fois M. Chrétien pendant cette courte visite au Pakistan. Elle a aussi présidé un forum commercial et accompagné le premier ministre canadien lors d'une cérémonie officielle de signature des ententes. Selon elle, plusieurs ententes ont été conclues grâce à la mission commerciale.

« N'eût été de cette initiative menée par le premier ministre (Chrétien), je me demande combien de temps encore aurait-il fallu attendre avant de conclure les ententes et d'identifier les secteurs de coopération », a-t-elle estimé.

Le plus important contrat a été conclu par la société montréalaise d'ingénierie SNC-Lavalin, qui construira et exploitera pendant 30 ans un réseau de métro à Karachi, la capitale pakistanaise, au coût de 700 millions \$. Les Câbles Alcan, de son côté, a conclu un contrat de 55 millions \$ pour la construction de lignes électriques.

B.C. Hydro, le service public de Colombie-Britannique, a signé quant à lui un contrat pour un projet de développement hydroélectrique d'une valeur de 126 millions \$, et une lettre d'entente concernant d'autres projets électriques d'une valeur d'un milliard de dollars.

Le Pakistan, selon plusieurs gens d'affaires canadiens, est actuellement un endroit idéal pour conclure des affaires, le gouvernement étant disposé à offrir du financement pour de grands projets.

Par exemple, Karachi consent un prêt sans intérêt de 270 millions pour le projet de transport en commun dans la capitale, a indiqué le directeur général de SNC-Lavalin Capital, Jean-Clair de Villard.

Le gouvernement pakistanais a aussi offert des garanties pour l'achat d'énergie de la centrale construite par B.C. Hydro, une promesse essentielle pour assurer le financement du projet, a expliqué le président de la société, John Laxton.

Le Nouveau-Brunswick a aussi paraphé une entente qui pourrait permettre l'exportation au Pakistan de 50 000 vaches au cours des 10 prochaines années. La valeur de ce contrat n'a pas été prise en compte dans le bilan total des ententes canado-pakistanaïses.

Jusqu'à maintenant, la mission commerciale canadienne en Asie a conclu des ententes d'une valeur de 5,5 milliards \$, dont 1,8 milliard \$ en contrats fermes.

La mission commerciale se rendra aujourd'hui en Indonésie mais avec un joueur en moins : le premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, doit rentrer au pays pour remettre le pouvoir à son successeur, Brian Tobin.

## Fardeau fiscal : Larose pris à partie

Presse Canadienne

■ Le président de la Chambre de commerce du Québec, Michel Audet, affirme que le président de la CSN, Gerald Larose, a tenu des propos démagogiques et mensongers à l'égard du fardeau fiscal des entreprises québécoises.

Dimanche, M. Larose avait déclaré que le patronat avait été épargné jusqu'ici et devait contribuer à augmenter les revenus de la caisse collective.

Michel Audet soutient que cela est faux et presse le gouvernement de publier des données officielles sur le fardeau fiscal des Québécois avant la tenue du sommet socio-économique de mars prochain.

## Chute notable de reventes de maisons au cours de 1995

Presse Canadienne  
OTTAWA

■ Les reventes de maisons ont chuté sensiblement l'année dernière dans les grands centres urbains par rapport aux totaux de 1994.

Les ventes effectuées par le truchement du service d'inscriptions multiples se sont établies à 172 500 l'année dernière, soit une baisse de 13 pour cent, soutient l'Association canadienne de l'immeuble.

Les ventes ont seulement augmenté dans deux des 25 marchés urbains, Saskatoon et la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La baisse la plus importante a été enregistrée dans la région du Vancouver métropolitain, où les

reventes ont fléchi de 29 pour cent.

Le marché a été particulièrement faible au cours des premiers six mois de l'année dernière, une activité plus forte ayant suivi pendant la deuxième moitié de 1995.

Les reventes de décembre ont été 2,6 pour cent moins importantes qu'au cours du même mois il y a un an.

John Eastwood, le président de l'association, s'est dit confiant que les activités dans le marché de la vente de maisons reprendront de plus belle, les acheteurs d'une première maison se sentant plus enclins à profiter de la baisse des taux hypothécaires.

| Région                    | Valeur moyenne en 1994 | Valeur moyenne en 1995 | Variations (en %) |
|---------------------------|------------------------|------------------------|-------------------|
| Vancouver                 | 303 535                | 307 747                | 1,4               |
| Victoria                  | 219 847                | 210 669                | -4,2              |
| Calgary                   | 133 571                | 132 114                | -1,1              |
| Edmonton                  | 112 927                | 110 329                | -2,3              |
| Regina                    | 73 747                 | 76 629                 | 3,9               |
| Saskatoon                 | 81 720                 | 82 030                 | 0,4               |
| Winnipeg                  | 84 812                 | 82 994                 | -2,1              |
| Hamilton métropolitain    | 145 939                | 141 109                | -3,3              |
| Kitchener-Waterloo        | 141 683                | 135 452                | -4,4              |
| London - St. Thomas       | 135 597                | 128 643                | -5,1              |
| Durham                    | 139 787                | 137 429                | -1,7              |
| Ottawa-Charlton           | 147 040                | 143 127                | -2,7              |
| St. Catharines            | 125 521                | 122 328                | -2,5              |
| Sudbury                   | 113 278                | 113 554                | 0,2               |
| Thunder Bay               | 115 289                | 110 747                | -3,9              |
| Toronto                   | 208 922                | 203 028                | -2,8              |
| Windsor-Essex             | 117 316                | 118 366                | 0,9               |
| Montréal                  | 113 712                | 109 929                | -3,3              |
| Hull                      | 97 067                 | 94 074                 | -3,1              |
| Québec                    | 89 003                 | 86 056                 | -3,3              |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean   | 72 741                 | 69 038                 | -5,1              |
| Mauricie (Trois-Rivières) | 72 774                 | 73 639                 | 1,2               |
| Saint-Jean (N.-B.)        | 79 148                 | 83 498                 | 5,5               |
| Halifax-Dartmouth         | 103 481                | 103 011                | -0,5              |
| Saint-Jean (N.-B.)        | 92 011                 | 89 655                 | -2,6              |
| TOTAL                     | 170 068                | 162 249                | -4,6              |

Source: Association canadienne de l'immeuble

(PC)

## Seul le Groupe Investors offre une gamme de fonds mutuels Merrill Lynch au Canada.

Grâce à une entente exclusive, nous représentons maintenant une sélection de fonds mutuels prestigieux choisis parmi le portefeuille d'investissements Gestion d'éléments d'actif Merrill Lynch, le leader en matière de gestion financière dans le monde. Et nous sommes la seule entreprise de services financiers au pays à vous les offrir.

Depuis de nombreuses années, nous vous proposons toute une panoplie de produits et de services financiers dont la réputation n'est plus à faire. Et nos conseillers financiers et conseillères financières mettent toujours leurs vastes connaissances à votre service afin de vous aider à atteindre vos buts.

Jointez les fonds mutuels Merrill Lynch à notre gamme de fonds mutuels et vous aurez entre les mains le meilleur choix de produits et de services au Canada.

Pour intégrer les fonds mutuels Merrill Lynch à votre plan financier, rencontrez un de nos 3 000 conseillers financiers. Ensemble, vous pourrez voir comment se dessine votre avenir.

**IG Groupe Investors**  
POUR prendre DEMAIN en mains.

MONTRÉAL  
JACQUES-CARTIER  
(514) 528-1380  
MONTRÉAL  
WESTMOUNT  
(514) 935-3520  
ANJOU  
(514) 493-1669

MONTRÉAL  
WEST ISLAND  
(514) 426-0886  
MONTRÉAL  
DÉCARIE  
(514) 733-1796  
MONTRÉAL  
ÎLE-DES-SŒURS  
(514) 766-7736

LAVAL  
(514) 973-2333  
RIVE-SUD  
(BROSSARD)  
(514) 443-6496  
BEAUCE-AMIANTE  
(418) 227-8631

QUÉBEC  
(418) 649-1143  
SAINTÉ-FOY  
(418) 654-1411  
SAGUENAY  
(418) 696-1331  
GATINEAU-HULL  
(819) 243-6497

SHERBROOKE  
(819) 566-0666  
MAURICIE  
(819) 378-2371  
ABITIBI-  
TÉMISCAMINGUE  
(819) 825-8533

## SURPLUS DU GOUVERNEMENT

### NOUVEL ARRIVAGE

Bureaux à partir de 9,99 \$  
Chaises empilables à partir de 4,99 \$  
Fauteuils à partir de 6,99 \$  
Classeurs verticaux (4 tiroirs) à partir de 49 \$  
Cloisons amovibles, casiers, tables à dessin, mobilier de direction en acajou, classeurs à plans, etc.

4465, rue Poirier (angle bd Thimens)  
Saint-Laurent  
331-3165



# La Roumanie achète vingt Dash-8 et Tyrolean Airways, quatre Regional Jet

PIERRE BELLEMAIRE

La compagnie aérienne nationale de Roumanie, la Tarom, compte acheter 20 Dash 8-400, des appareils de 70 places fabriqués par Bombardier, pour remplacer ses Antonov-24, de fabrication soviétique, qui ont une ancienneté moyenne de 30 ans.

Le montant du contrat, qui sera signé par la Tarom en association avec la firme privée roumaine Dac, sera d'environ 340 millions. Ces avions seront utilisés dans les vols intérieurs, selon la même source.

Pour ce qui concerne les vols internationaux, la Tarom compte acquérir en 1998 huit nouveaux appareils, des Boeing 737-700 et 737-800.

Mais la Tarom, qui possède déjà des Airbus A300, des Boeing 707 (livrés dans les années 1970), des Boeing 737 (livrés depuis 1993) et des BAC 111, continue d'analyser les propositions d'ATR, Fokker et Dornier.

Par ailleurs, Tyrolean Airways d'Innsbruck en Autriche, premier acheteur du modèle de série 200 du Regional Jet (x) de Canadair, a pris livraison hier de son premier appa-

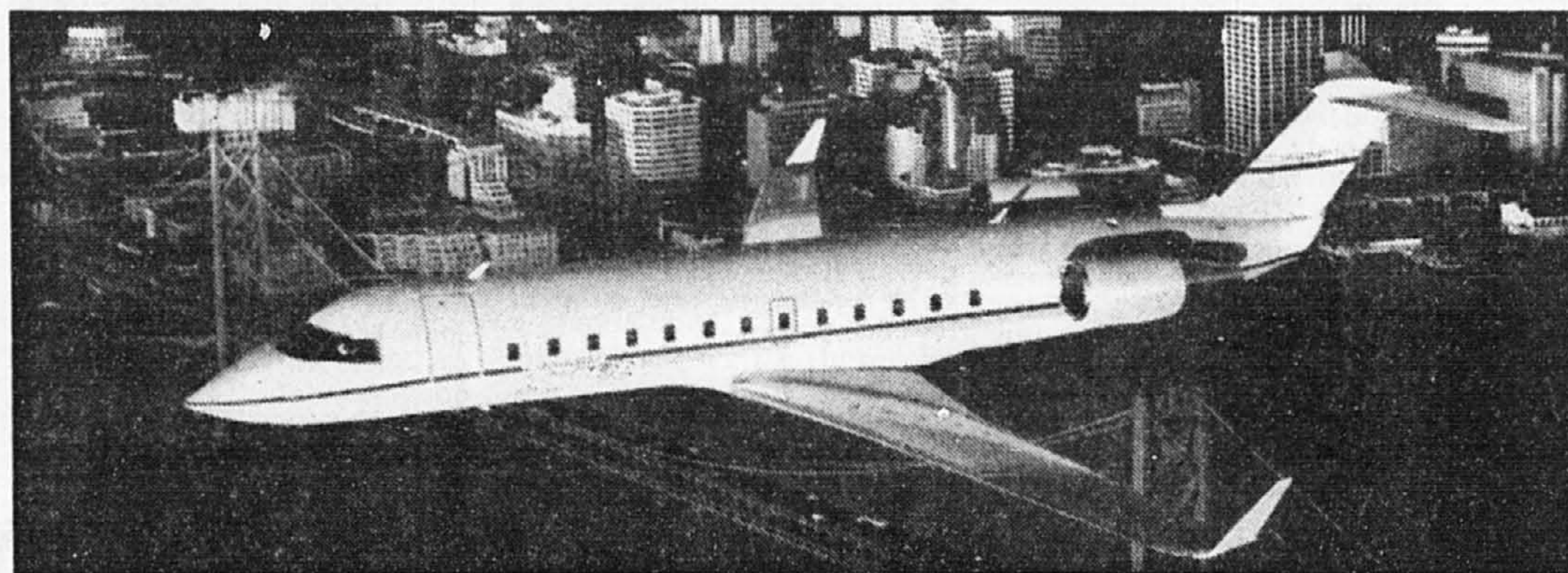


Photo produite par ordinateur d'un Regional Jet de Canadair.

reil Regional Jet de Canadair de la Division avions régionaux de Bombardier.

Au même moment, le transporteur autrichien a annoncé que ses commandes d'achat du biracteur à 50 places passaient de quatre à cinq. La compagnie aérienne a annoncé, en septembre dernier, qu'elle passait une commande initiale de quatre appareils.

Tyrolean devient le cinquième transporteur aérien en Europe à exploiter le Regional Jet de Canadair. Cinquante-trois des 135 appareils ayant fait l'objet d'une commande ferme ont été commandés par des compagnies aériennes européennes.

Tyrolean Airways exploite une importante flotte d'appareils Dash 8 de Havilland. En effet, sa flotte de 24 appareils comprend 17

avions Dash 8 de série 100 et 300. Le transporteur a aussi passé deux commandes fermes additionnelles d'appareils de série 300, dont elle prendra livraison ultérieurement.

L'appareil Regional Jet de Canadair livré hier à Tyrolean est le premier modèle de série 200 équipé de moteurs CF34-3B1 fabriqués par General Electric qui fasse l'objet d'une livraison.

CLAUDE PICHÉ



## Exit Bob Rae

Après Jacques Parizeau, Clyde Wells et Mike Harcourt, voilà-t-il pas que Bob Rae, premier ministre néo-démocrate de l'Ontario pendant cinq ans, répudié par ses électeurs en juin, vient d'annoncer son retrait de la vie politique.

Il se trouvera bien peu de gens pour pleurer ce départ. Sur les plans économique et financier, l'héritage de Bob Rae frise la catastrophe. Et ne nous y trompons pas : l'ampleur du choc est telle que tous les Canadiens, pas seulement les Ontariens, en ont pour des années à payer pour les pots cassés.

La détérioration des finances publiques ontariennes, sous le gouvernement de Bob Rae, a été spectaculaire. Jamais, de toute l'histoire canadienne, un gouvernement provincial s'est-il mis dans le trou aussi profondément en aussi peu de temps.

Lorsque Bob Rae devient premier ministre, en septembre 1990, la dette nette du gouvernement ontarien se situe à 32 milliards ; à la fin de son mandat, elle dépasse les 90 milliards. Le premier budget du NPD a fait bondir le déficit de trois à onze milliards. L'année d'après, autre déficit de 12,4 milliards, suivi d'un autre de 12,7 milliards, puis, en 1994, d'un autre trou de onze milliards. Les Ontariens doivent maintenant consacrer neuf milliards par année au paiement des intérêts. C'est autant que le budget du ministère de l'Éducation...

Comment en est-on arrivé là ? En accordant de substantielles augmentations de salaires aux fonctionnaires et autres employés de l'État ; en distribuant les subventions avec prodigalité ; en fixant les barèmes d'aide sociale les plus généreux au pays. Le budget ontarien de l'aide sociale, en sept ans, est passé de 1,7 à sept milliards.

Mais pourquoi donc le gouvernement a-t-il permis une telle orgie de dépenses ? Parce que Bob Rae et ses néo-démocrates croient encore, en 1990, aux vieilles recettes galbraithiennes.

Pendant des années, la plupart des gouvernements ont cru qu'il suffit d'injecter des fonds publics dans l'économie pour créer de l'emploi, particulièrement en période de morosité. Le principe est simple : les dépenses gouvernementales stimulent la croissance et l'emploi ; de plus en plus de gens travaillent et paient des impôts ; les recettes de l'État augmentent, ses dépenses diminuent, et le déficit se résorbe de lui-même.

Dans la vraie vie, ça ne marche pas comme cela. Galbraith, tout comme Keynes avant lui, suppose que les gouvernements, s'ils acceptent de créer des déficits en période de récession, s'engagent aussi à accumuler les surplus en période de croissance. Mais les politiciens, pendant des années, ont pratiqué une sorte de keynésianisme à sens unique. Les déficits se sont empilés les uns par-dessus les autres, en période de croissance comme en période de récession. C'est ainsi qu'Ottawa s'est retrouvé dans le cul-de-sac financier que l'on sait. Et malgré ce sinistre exemple, c'est exactement la voie que vont prendre les néo-démocrates ontariens en 1990.

\*\*\*

On peut assez bien distinguer deux « périodes » dans la gestion des finances publiques ontariennes sous Bob Rae.

La première va de septembre 1990 à mars 1993. Des leur arrivée au pouvoir, les néo-démocrates ouvrent les vannes, ce qui sera confirmé le printemps suivant par le premier budget du ministre Floyd Laughren. Les milieux d'affaires crient au meurtre, mais Queen's Park ne bronche pas ; le budget de 1992 sera de la même eau : on maintient les dépenses, peu importe le déficit qui, croit-on toujours, se résorbera de lui-même.

Hélas, la magie ne fait pas partie du monde des finances, et le réveil sera brutal. En mars 1993, avant de déposer son troisième budget, Bob Rae constate l'étendue des dégâts. La dette de l'Ontario a doublé en deux ans ; elle frise déjà, à l'époque, les 60 milliards. La province a perdu son excellente cote de crédit. Pire : les recettes n'ontrent pas comme prévu. Les dépenses qui devaient en principe créer de l'emploi se sont avérées totalement stériles. Lorsque Bob Rae prend le pouvoir, l'Ontario compte 344 000 chômeurs ; trois ans plus tard, ils sont 628 000. On a eu beau ouvrir les vannes à pleine grandeur, cela n'a pas empêché le chômage de faire des ravages. C'est l'échec sur toute la ligne.

A partir du printemps 1993, le premier ministre va changer de stratégie. Il saisit à quel point le drapage des finances publiques est en train de précipiter l'Ontario dans le fossé. Les employés de l'État, qui ont bénéficié de ses largesses trois ans plus tôt, devront maintenant passer à la caisse dans le cadre d'un nouveau « contrat social ». Les contribuables sont lourdement taxés et surtaxés, à un point tel que les Ontariens talonnent maintenant les Québécois au douloureux palmarès des contribuables les plus taxés en Amérique du Nord. Les dépenses sont passées en revue. Au prix d'énormes sacrifices, on ramène ainsi le déficit à onze milliards en 1994. En clair, l'Ontario, comme Ottawa et le Québec, a perdu le contrôle de ses finances publiques.

En intervenant trop peu trop tard pour y mettre un tant soit peu d'ordre, Bob Rae est néanmoins obligé de rogner ses beaux principes néo-démocrates. Sa base pure et dure, animée par les puissants syndicats qui lui fournissent organisation et financement, finira par le laisser tomber. Aux élections de juin 1995, le premier ministre ne peut plus compter sur ses traditionnels alliés syndicaux, qui le regardent passivement aller à l'abattoir contre les conservateurs de Mike Harris.

\*\*\*

À cause de sa taille, le budget ontarien affecte tous les Canadiens, de Halifax à Vancouver. Les dépenses du gouvernement de Queen's Park équivalent à celles de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba, de la Saskatchewan et des quatre provinces maritimes réunies.

En gonflant sa dette de plus de 50 milliards, le gouvernement de Bob Rae a considérablement aggravé la crise des finances publiques au Canada. Compte tenu de l'énorme dette fédérale de 550 milliards et des autres dettes provinciales de 150 milliards, c'est bien la dernière chose dont les Canadiens avaient besoin.

Le service de la dette publique contribue à maintenir les taux d'intérêt élevés ; et comme l'épargne canadienne est insuffisante pour financer l'ensemble de nos dettes, nous devons de plus en plus recourir aux créanciers étrangers, à qui nous payons quelque 30 milliards par année, en intérêts seulement. Imaginons les emplois qu'on pourrait créer si cet argent restait au Canada !

Bob Rae était sans aucun doute de bonne foi quand il pensait, conformément au credo du NPD et des syndicats, pouvoir créer de l'emploi en augmentant les dépenses de la province-locumotive du Canada. De bonne foi, mais d'une stupefiante naïveté. Comme il fallait s'y attendre, la formule a lamentablement échoué. Pour les Ontariens comme pour tous les autres Canadiens, le moment est maintenant venu de régler l'addition.

### LE CERCLE CANADIEN DE MONTRÉAL



PRÉSENTE :

**JURI KOOR**  
PRÉSIDENT DU CONSEIL, PRÉSIDENT ET CHEF DE L'EXPLOITATION  
CALL-NET ENTERPRISES INC.  
SPRINT CANADA INC.  
«L'AVENIR DE L'INDUSTRIE DES  
TÉLÉCOMMUNICATIONS AU CANADA»

DÉJEUNER-CAUSERIE :

Le lundi 29 janvier 1996 - 12 h pour 12 h 25  
Centre Sheraton, Montréal - Salle de Bal

COMMODITÉAIRE :

KPMG

BILLET :

• 35\$ membre • 55\$ non-membre  
• 410,24\$ table de 8 • TPS & TVQ incluses

Prière de réserver ou d'annuler avant le jeudi 25 janvier 16 h

RÉSERVATION : 499-0333

Centre de perfectionnement

HEC

## LA COMPTABILITÉ PAR ACTIVITÉS :

GESTION PAR ACTIVITÉS ET RÉAMÉNAGEMENT DES PROCESSUS D'ENTREPRISE

7, 8 et 9 février 1996 - 9h à 17h

Apprenez le système d'information de gestion de l'avenir. Développez des habiletés de conception d'un système de comptabilité par activités, de gestion par activités et initiez-vous au réaménagement des processus d'affaires et à la reconception d'entreprise des secteurs manufacturier et de services. Le tout, dans une seule et même approche intégrée.



Animateur

**M. Hugues Boisvert**  
Ph.D. (Eng. Econ. Systems), Stanford  
Associé universitaire Arthur Andersen & Cie

Professeur titulaire à l'École des HEC, M. Boisvert est spécialiste de la comptabilité et du contrôle de gestion. Il est responsable de l'option Contrôle à la Maîtrise en sciences de la gestion et directeur du Groupe de recherche en contrôle de gestion. À la Société des comptables en management du Canada, il est coordonnateur du développement du Programme professionnel, volet francophone, et membre de son comité national sur les politiques en comptabilité de management.

Participants: contrôleur, adjoint au contrôleur, consultant en gestion ou gestionnaire ayant une base en comptabilité, intéressé par le contrôle de gestion et du coût de revient. Aucun préalable académique n'est requis.

## RÉINGÉNÉRIE, SYSTÉMATISATION, AMÉLIORATION CONTINUE... QUE CHOISIR?

LA VISION DE SERVICES MIRI INC.

8 et 9 février 1996 - 9h à 17h

L'amélioration de la performance de votre organisation vous intéresse?

- Dotez-vous d'une vision élargie avant d'intervenir.
- Comprenez les différentes approches, leurs critères et les facteurs clés de succès.
- Voyez les clés pour choisir la démarche appropriée et agir au bon moment.

Dans le cadre de la série d'activités «L'entreprise au service de l'entreprise»



Animateurs

Mme Michèle C. Richard

Présidente de Services Miri Inc. et présidente sortante de l'Institut des conseillers en organisation et méthodes du Québec (ICOM), madame Richard possède plusieurs années d'expérience en organisation du travail et en systèmes d'information.

M. Pierre Ramond

Conseiller, Services Miri Inc., M. Ramond possède plusieurs années d'expérience comme conseiller en organisation du travail et en systèmes d'information. Il a réalisé plusieurs mandats d'amélioration des performances des entreprises.

Participants: toute personne, en tant que responsable ou utilisateur, qui a à participer ou à promouvoir des projets d'amélioration des performances dans l'organisation.

Afin de favoriser des échanges enrichissants, le nombre de participants est limité.

Le Centre de perfectionnement de l'École des Hautes Études Commerciales

(514) 340-6001

SUR MESURE

Ces programmes peuvent être adaptés et offerts dans votre entreprise. Contactez-nous.

## « NOS VOLVO 96 SONT ARRIVÉES ! TOUTES NOS VOLVO 95 DE COURTOISIE ET DE DÉMONSTRATION SONT OFFERTES À DES PRIX IMBATTABLES. »



« UNE FOIS L'AN NOUS RÉDUISONS LES PRIX ET LES TARIFS LOCATION SUR LES DERNIERS MODÈLES DE NOS INVENTAIRES 95. APPELÉZ L'UN DE NOS REPRÉSENTANTS POUR PLUS DE PRÉCISIONS. ROULEZ EN VOLVO 95 DE CHEZ UPTOWN ET VOUS ROULEREZ EN VOLVO À MEILLEUR PRIX. »

*Charles Hammer*  
CHARLES HAMMER  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

95, 850 **VENDU** rouge, neuve  
95, 850 GLE, rouge, démo  
95, 850 TURBO, rouge, démo  
95, 850 **VENDU** neuve  
95, 850 **VENDU** démo  
95, 850 TURBO, verte, neuve  
95, 960, noire, neuve  
95, 960 FAMILIALE, verte, démo

95, 850 **VENDU** neuve  
95, 960 **VENDU** neuve  
95, 960 **VENDU** neuve  
95, 960, noire, neuve  
95, 960, blanche, démo  
95, 940, argent, neuve  
95, 960 **VENDU** démo  
95, 960, bleu marine, neuve

## UPTOWN VOLVO

5055, rue Paré 737-6666

Une rue au nord de la rue Jean-Talon / Une rue à l'est du bd Décarie  
Centre de service de l'Ouest-de-l'Île (service seulement)  
2345, bd Hymus, Dorval 421-5555

## PLACE MINTO SUITE HÔTEL

Ottawa



## Grande aubaine de janvier

Toute suite luxueuse d'une chambre à coucher pour seulement

**99\$**  
par nuitée

en occupation simple ou double

- Suites spacieuses avec cuisines complètes
- Service aux chambres et restaurants
- Piscine, bain à remous, bain sauna et centre de forme physique

Réservez dès maintenant!

Ottawa (613) 782-2350

Canada & États-Unis 1-800-267-3377

433 ouest, avenue Laurier

Ottawa (Ontario) K1R 7Y1

À deux pas de la colline parlementaire



# Nouvelle baisse des taux d'intérêt en perspective

MIVILLE TREMBLAY

■ Les épargnants qui songent à placer des fonds dans les dépôts à terme pour leur REER sont avisés de procéder rapidement : il pourrait y avoir une nouvelle baisse des taux d'intérêt d'ici le 29 février.

Depuis quelques jours, rapporte Steve Demers, cambiste à la Banque Nationale, le rendement des obligations du Canada à deux et trois ans enregistre un recul : le 10 janvier, les titres à deux ans rapportaient 5,86 %, hier, 5,62 %.

L'an dernier, à pareille date, des baisses semblables avaient

été provoquées par de gros achats d'obligations par les banques.

Elles se préparaient ainsi à l'afflux des dépôts attendu pendant la campagne des REER.

## Demande anémique

Comme la demande pour les prêts est toujours anémique, les banques se ruent sur les obligations pour placer l'argent des dépôts.

En règle générale, les taux hypothécaires et les taux des dépôts à terme suivent l'évolution des rendements des obligations du Canada.

Compte tenu des mouvements observés sur le marché obligataire, il y a une bonne probabi-

lité que les taux d'intérêt baissent dans les échéances de deux à cinq ans, estime André Charbonneau, vice-président adjoint à la BNP.

Pour ce qui est des taux à plus court terme, tout dépendra de la décision du comité de direction de la banque centrale américaine, à sa réunion des 30 et 31 janvier.

Une enquête récente auprès des plus grands opérateurs américains révèle que 35 % d'entre eux pensent qu'il y aura une baisse de 25 points de base à cette réunion, mais que 65 % croient plutôt que la détente sera reportée en mars. (100 points de base égalent 1 %.)

La raison du report est que la fermeture des bureaux du gouvernement américain en décembre et au début de janvier a tari la source des statistiques ; le Fed ne bougera pas sans un portrait plus clair de l'état de l'économie.

## Léger fléchissement

Aujourd'hui, le taux d'escompte de la banque du Canada devrait fléchir légèrement : environ 5 points de base, estiment les opérateurs, ce qui le ramènerait au niveau d'il y a deux semaines.

Hier, l'activité était très faible sur le marché des capitaux canadiens. Comme à l'accoutumée,

celui-ci n'ose pas prendre de direction sans le signal de son grand frère américain, fermé pour la fête de Martin Luther King. Les bourses de New York étaient toutefois ouvertes.

Le dollar canadien est demeuré stable à 73,38 cents US, au terme d'une journée ennuyeuse pour les cambistes.

André Sullivan explique que le huard se négocie depuis le 22 décembre à l'intérieur d'une fourchette qui va de 73 à 73,8 cents US. Si l'on fait exception des quelques jours de faiblesse, observés début décembre, le dollar canadien évolue dans ce couloir depuis le référendum du 30 octobre.

## Investissez au Mexique, lance l'ambassadeur du Canada à Mexico

Presse Canadienne

■ Les entreprises canadiennes ne doivent pas manquer les bonnes occasions d'affaires qui s'offrent actuellement au Mexique, estime l'ambassadeur du Canada dans ce pays, Marc Perron.

Prenant la parole hier dans la métropole devant le Conseil des relations internationales de Montréal, M. Perron a dit estimer que les gens d'affaires canadiens ne doivent pas attendre indûment avant de se lancer sur le marché mexicain.

« Les Canadiens doivent se positionner dès maintenant sur la ligne de départ. Si nous ne le faisons pas, d'autres prendront la place. L'ALENA a conféré un avantage au Canada sur le marché mexicain, mais à bien des égards, cet avantage n'est que temporaire », a fait remarquer M. Perron.

Celui-ci croit notamment que les secteurs des télécommunications, de la pétrochimie et du gaz naturel peuvent offrir de belles occasions d'investissements pour le Canada au Mexique.

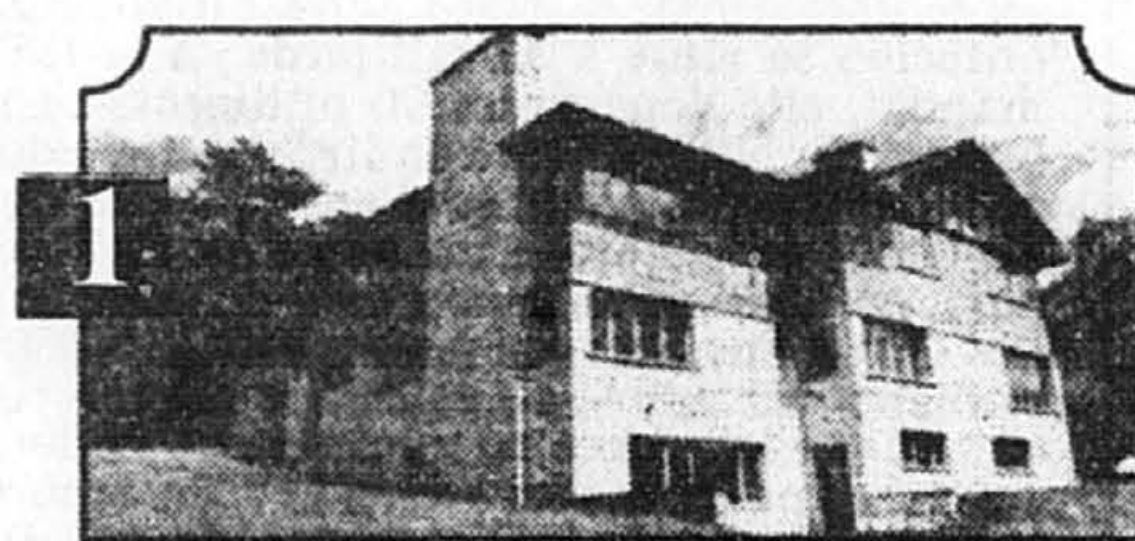
## Départ du PDG du CRIQ

Presse Canadienne

■ Le président et directeur général du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), Pierre Coulombe, quittera son poste d'ici le mois de mars. Il dirigeait le CRIQ depuis 1991.

Ingénieur physicien et docteur en médecine expérimentale, M. Coulombe poursuivra sa carrière dans le secteur privé où il entend continuer à se consacrer au développement et à la commercialisation des nouvelles technologies.

## PROPRIÉTÉS DE PRESTIGE



### 1 À PIEDMONT

Située sur un site enchanteur de 60 000 pi<sup>2</sup>, cette luxueuse résidence de plus de 5 500 pi<sup>2</sup> d'espace habitable jouit d'une vue panoramique exceptionnelle sur les centres de ski de la région de Saint-Sauveur. Résidence très privée, 5 chambres, garage double, 2 salons, salle familiale, 3 foyers, 3 salles de bains. Une visite s'impose. Prix demandé 395 000 \$. Location possible.

Michel St-Jacques, Pro-Boc courtier Tél.: 472-9263, 625-5265



### 2 ÎLE YALE

Domaine privé sur une île de rêve à 20 minutes de Montréal. Un pont privé donne accès à cette île boisée d'une superficie de 15 acres. On y trouve une résidence principale de style vieux manoir de grand luxe comprenant une piscine intérieure, 5 garages, 4 foyers, 5 chambres, 3 salles de bains, etc. Il y a également une résidence secondaire pouvant accommoder les invités ou les domestiques. Idéal pour gens d'affaires aisés ou promoteur immobilier. Vente ou location. Financement possible.

Michel St-Jacques, Pro-Boc courtier Tél.: 472-9263, 625-5265



### 3 PETIT CHÂTEAU SOUS LES ARBRES

Idéal pour gens raffinés, site féerique. À Prévost, 30 minutes de Montréal, en montagne, sur un terrain plat de 33 000 pi<sup>2</sup> avec vue, maison de style victorien comprenant 3 chambres, un foyer 2 faces, une bibliothèque. Boiseries en acajou, pièces dotées de moustiquaires. Construction toute neuve (1996).

Conception André Labelle, 224-9471

## VOUS AVEZ UNE PROPRIÉTÉ À VENDRE ?

Inscrivez-la sous cette rubrique le mardi dans le cahier Économie.

Un espace vous est offert à seulement 114\$

RÉSERVEZ-LE SANS TARDER EN APPELANT LE: 285-7062.

La Presse



Voici MSAT<sup>MD</sup>, le premier réseau de communications mobiles par satellite du Canada. Fiable et abordable, le nouveau réseau MSAT offre une couverture nettement supérieure à celle du cellulaire et de la radiotransmission bidirectionnelle. À preuve : vous pouvez faire des appels, transmettre des télécopies, accéder au courrier électronique et surveiller de l'équipement à distance. De nos jours, l'heure est véritablement aux communications sans frontière.

Hier encore, c'était une possibilité ; aujourd'hui, c'est une réalité !



TMI Communications  
MSAT est une marque déposée de TMI Communications.

Les services MSAT sont offerts par SGTI, Glentel, Infosat et Mobilité Canada Satellite.

## Cimtel TOSHIBA

SYSTÈMES TÉLÉPHONIQUES  
MESSAGERIE VOCALE



Appelez-nous pour l'entretien de votre système existant.

481-0151

Au même numéro de téléphone depuis 35 ans

## LE MONDE DE L'ORDINATEUR



CLUB PC  
ENTREPÔT

486 DX4/100 MHz 4 Mo

1279\$

Pentium<sup>MD</sup> 75 MHz 8 Mo

1719\$

Pentium<sup>MD</sup> 90 MHz 8 Mo

1859\$

Pentium<sup>MD</sup> 100 MHz 8 Mo

1919\$

Tous nos ordinateurs sont vendus avec CPU Intel, lecteur, disque dur 650 Mo, souris, contrôleur vidéo et moniteur couleur. Garantie de 3 ans pièces et main d'œuvre.

Pentium<sup>MD</sup> 120 à 166 MHz, mémoire EDO et "BURST" aussi disponible. NoteBooks, CD Roms, imprimantes.

**SPECIAL DE LA SEMAINE:**  
Imprimante laser Raven LS6, 6 PPM, 600 X 1200 DPI  
619\$ (après escompte du manufacturier)

Mise à jour de votre ordinateur en:  
486 DX2/66: 229 \$, 486DX4/100: 309 \$  
Pentium 75 MHz: 579 \$ Main d'œuvre incluse.

1881 GUTENBERG, LAVAL  
682-6466

Autoroute des Laurentides nord (15), sortie 10, 1ère rue à droite. Ouvert dès 9 heures.

Cartes de crédit acceptées  
PRETS ÉTUDIANTS DISPONIBLES SUR PLACE  
2281542-4



## Écono-flashes

## AGRA SE JOINT À LARAIB ENERGY

■ La filiale internationale d'AGRA a signé un protocole d'entente avec Laraib Energy, d'Islamabad au Pakistan, pour la mise sur pied conjointe d'un projet hydroélectrique de 45 mégawatts à New Bong Escape sur le canal de la centrale de barrage Mangla sur la rivière Jhelum, au Pakistan. Les Sociétés ont convenu de commencer par une étude afin de déterminer la faisabilité technique et financière du projet. Si les parties conviennent d'entreprendre le projet, la coentreprise, de pair avec d'autres associés, se chargera du financement, de la conception, de l'approvisionnement, de la construction et de la propriété de l'installation. Le projet, qu'on estime au coût de 115 millions, produirait de l'électricité qui serait vendue au réseau électrique national et devrait permettre de créer 5000 années-personnes de travail au Pakistan et 400 années-personnes de travail au Canada. Laraib Energy est une société d'Islamabad spécialisée en production d'énergie et dans des activités connexes.

## AVENOR : UNE DATE RÉVISÉE...

■ Le 6 décembre dernier, Avenor annonçait son intention de faire une offre pour l'acquisition de toutes les actions ordinaires de Pacific Forest Products qu'elle ne détient pas déjà, au prix de 18 \$ l'action. Avenor prévoyait envoyer la documentation touchant cette offre aux actionnaires avant la mi-janvier. Il semble maintenant que cette documentation devrait leur parvenir au plus tard le 31 janvier, après qu'une évaluation indépendante effectuée sous la direction du comité indépendant d'administrateurs de Pacific Forest sera terminée.

## BERNARD OU BERNARD H. LEBLANC

■ Il est toujours fâcheux d'avoir, dans un même secteur d'activités, un homonyme qui a maille à partir avec l'administration des lois. C'est ce qui s'est produit en ce début d'année dans le cas de Bernard H. Leblanc, conseiller financier chez Nesbitt Burns, que plusieurs confondent à son grand dam avec le Bernard Leblanc mis à l'amende par la CVMQ pour avoir illégalement effectué le placement de contrats d'investissement ou de parts de la société en nom collectif Techni Form. Quant à Bernard H., il n'a absolument rien à voir avec cette histoire.

## NOUVELLE ANTENNE DE MARCONI

■ Marconi Canada termine présentement la mise au point de son antenne de communications par satellite à gain intermédiaire CMA-2200, destinée principalement aux appareils d'affaires et de troisième niveau. L'antenne sera utilisée avec le nouveau service de communications par satellite de bord Aero-1 Inmarsat, qui fonctionne dans les faisceaux étroits des nouveaux satellites Inmarsat-3 dont le lancement est prévu au milieu de 1996. L'ajout du CMA-2200 aux produits d'antenne de CMC permet à la Société de couvrir l'ensemble du marché de l'antenne Satcom de bord. La nouvelle antenne est surtout conçue pour les appareils régionaux et d'affaires fonctionnant dans les faisceaux étroits de satellite plutôt que les plus gros appareils longs-courriers qui requièrent un système à grand gain tel que le CMA-2102 de CMC afin d'offrir une couverture mondiale complète conformément aux exigences ARINC 741. Étant donné que les spécifications de l'Aero-1 Inmarsat (I pour gain intermédiaire) nécessitent moins de gain de l'antenne de bord, un système de gain moins grand, moins complexe, tel que le CMA-2200, peut être utilisé.

## RBC ACHÈTE HAMBROS EQUITIES

■ RBC Dominion valeurs mobilières a signé avec la banque Hambros un accord sur l'acquisition des groupes de recherche, de vente et de négociation de Hambros Equity UK, y compris l'actif de cette entreprise. La nouvelle unité, dénommée RBC Dominion Securities, restera basée à Londres. Hambros Equity UK est une filiale de la société australienne Hambros Australia, de Sydney, et la banque Hambros cherchait à en assurer l'avenir à la suite de la vente de la société-mère, l'an passé. Il est prévu que l'acquisition sera conclue à la fin du mois. L'équipe de l'entreprise acquise par RBC Dominion valeurs mobilières comprend quatre analystes financiers, respectivement spécialisés dans les secteurs des métaux communs et précieux d'Australie, d'Afrique du Sud et d'Amérique du Nord, et dans celui de la production industrielle en Afrique du Sud. Ces spécialistes seront appuyés par un groupe de douze membres comprenant des représentants, des délégués en bourse et un personnel administratif.

## LA B DE M HAUSSE SON DIVIDENDE

■ Le Conseil d'administration de la Banque de Montréal a approuvé une hausse de neuf p. cent du dividende versé sur les actions ordinaires, portant ainsi de 33 cents à 36 cents le dividende trimestriel par action. Il s'agit là de la quatrième hausse de dividendes en autant d'années.

## ISRAËL ET LIBRE-ÉCHANGE

■ Les négociateurs canadiens et israéliens en sont arrivés à une entente préliminaire sur un accord de libre-échange. L'entente doit maintenant être approuvée par les deux gouvernements. La signature d'un accord de libre-échange entraînerait la disparition des droits de douane sur tous les produits manufacturés et sur plusieurs produits de l'agriculture et des pêches. Les détails de l'entente ne seront cependant pas rendus publics avant sa ratification par les deux gouvernements, a indiqué dimanche le ministère des Affaires étrangères. L'entente pourrait entrer en vigueur dès le 1er juillet 1996. « Cette entente va permettre aux entreprises canadiennes qui veulent faire des affaires en Israël de compétitionner sur un pied d'égalité avec leurs concurrents internationaux », a déclaré le ministre du Commerce, Roy McLaren. Les États-Unis et l'Union européenne bénéficient déjà d'un traité de libre-échange avec Israël. Certains fermiers israéliens ont soutenu que l'ajout des produits de l'agriculture canadienne pouvait représenter une menace, ce qui a mené à des frictions entre les ministres israéliens de l'Industrie et de l'Agriculture. Les négociations sur un accord de libre-échange ont été annoncées le 24 novembre dernier par le premier ministre Jean Chrétien, après une rencontre avec l'ancien premier ministre israélien Yitzhak Rabin.

## TSI TELSIS : CONTRAT IMPORTANT

■ TSI Telsis fait savoir que sa filiale en exploitation TSI Telsis, établie à Columbia dans le Maryland, a reçu sa première commande importante. Celle-ci porte sur environ 2,7 millions CAN de produits de systèmes de communication interréseau Telsis qui seront livrés en avril au Centre de vols spatiaux Marshall de la NASA à Huntsville, en Alabama. Les produits de Telsis serviront à soutenir les besoins en services de systèmes de données de charge utile du programme de la station spatiale internationale, qui est géré par le Centre Marshall.

## PÉTROLES CALVALLEY À LA BOURSE

■ Les Pétroles Calvalley ont inscrit hier leurs actions ordinaires à la cote de la Bourse de Montréal. Résultant de la fusion des Pétroles Calvalley et de Ressources Puiseaux, Les Pétroles Calvalley oeuvrent dans le développement de propriétés de pétrole et de gaz, les acquisitions et les entreprises en coparticipation relatives à ses propriétés. La Société considère également certaines possibilités relatives à l'optimisation de production, dans le remplissage à faible risque et le développement de forage. Calvalley est active dans le forage et l'exploration dans onze régions situées en Alberta et en Saskatchewan. Le siège social et principale place d'affaires de la Société est situé à Calgary.

## CANADIEN EN CROISSANCE

■ Canadien International fait savoir que, pour le mois de novembre, les passagers-milles payants (PMP) de la Société ont enregistré une hausse de 8,15 % comparativement au même mois de 1994, tandis que les sièges-milles offerts (SMO) ont augmenté de 9,83 % par rapport à l'année précédente. Le coefficient d'occupation pour le mois de novembre n'a diminué que de 0,83 point de pourcentage. « Les statistiques de circulation du mois de novembre indiquent que Canadien a enregistré une importante croissance par rapport à l'année précédente pendant six mois consécutifs, déclare Don Casey, vice-président. Ces résultats sont de bon augure, surtout parce qu'ils sont à la hausse à un moment où la circulation est souvent à la baisse juste avant la saison des Fêtes ».

PIERRE BELLEMARE

## Droit des affaires

## Des hommes de paille, un mal nécessaire ?

Me PAUL MARCOTTE  
du cabinet d'avocats et  
d'agents de marques de commerce  
DESJARDINS DUCHARME  
STEIN MONAST

■ Il est sûrement tentant d'accepter d'être nommé administrateur d'une société prestigieuse mais il faut être prudent lorsqu'il s'agit d'une fonction auprès de la filiale canadienne d'une société étrangère qui entend conserver la direction de sa filiale et qui, en conséquence, nomme des administrateurs qui n'en ont en définitive que le titre.

Cette situation se présente surtout lorsque la filiale canadienne est formée sous l'autorité de la Loi canadienne sur les sociétés par actions plutôt qu'en vertu de la loi québécoise correspondante.

En effet, contrairement à la loi québécoise, la loi fédérale exige que le conseil d'administration des sociétés constituées sous cette loi soit composé en majorité de résidents canadiens.

## Les résidents

Qui plus est, une réunion du conseil d'administration d'une société par actions ne peut valablement délibérer que si la majorité des administrateurs présents est constituée de résidents canadiens.

D'une façon générale, la loi canadienne définit le concept de résident canadien en faisant appel à un double critère.

Pour être admissible, la personne concernée doit à la fois être un citoyen canadien et résider habituellement au Canada.

Pour contourner cette difficulté, les sociétés étrangères nomment souvent des Canadiens comme administrateurs mais ne leur laissent pratiquement aucun pouvoir.

Ce qui n'a pas pour effet cependant de leur enlever les responsabilités considérables qui incombent à tout administrateur.

On n'a qu'à penser, par exemple, à la responsabilité personnelle des administrateurs envers les employés pour six mois de salaire.

Pour ceux que la tâche d'administrateur de paille intéresse malgré tout, certaines précautions s'imposent.

Tout d'abord, la société étrangère devrait accepter de signer une convention aux termes de laquelle elle reconnaît que tous les pouvoirs de gestion de la filiale canadienne lui ont été transférés.

De la sorte, les administrateurs à qui ces pouvoirs auront été retirés seront automatiquement de fait déchargés des obligations et des responsabilités à l'égard de la filiale canadienne et de son actionnaire, la société étrangère.

Ce filet de sécurité n'est cependant d'aucun secours contre la responsabilité des administrateurs à l'égard des tiers.

Il importe donc d'obtenir une convention d'indemnisation, de la filiale bien sûr, mais surtout de la société étrangère, après s'être assuré que la loi qui la régit permet cette indemnisation.

En effet, la seule indemnisation promise par la filiale canadienne ne vaudrait rien au cas de sa faillite.

Enfin, la Loi canadienne sur les sociétés par actions permet également aux sociétés de souscrire au profit de leurs administrateurs et dirigeants une assurance couvrant la responsabilité qui leur incombe.

## Une assurance

Il y a donc lieu pour ceux qui n'ont d'administrateur que le nom de voir à ce qu'une telle assurance soit souscrite et maintenue, de s'assurer que leur véritable situation soit dénoncée à l'assureur et enfin de voir à ce que l'assureur soit avisé sans délai s'il survient des circonstances telles qu'on peut s'attendre à ce que les administrateurs et dirigeants soient l'objet d'une réclamation.

Face à la réticence manifestée par ceux qui pourraient autrement être des candidats au poste d'administrateur de paille, on peut aisément comprendre l'attrait qu'exerce la Loi sur les compagnies (Québec) comme juridiction d'incorporation d'une nouvelle filiale d'une société étrangère.

Il faut préciser que l'utilisa-

tion d'une charte québécoise par les sociétés étrangères ne limite aucunement la poursuite des activités commerciales au seul territoire du Québec.

Sujet à l'obtention d'un certificat d'enregistrement extra-provincial dans chacune des provinces canadiennes concernées, le cas échéant, l'entreprise constituée sous juridiction québécoise pourra faire affaires partout à travers le Canada.

En conclusion, on peut se demander si le législateur fédéral ne devrait pas, à l'instar du législateur québécois, abandonner le concept même d'une majorité d'administrateurs canadiens.

Il ne faut pas oublier en effet qu'une société étrangère désireuse d'implanter une nouvelle entreprise au Canada doit se soumettre aux formalités prévues à la Loi sur Investissement Canada.

Or, pour ceux de ces projets qui sont assujettis à un examen complet de la part de cette autorité de réglementation, le principal test consiste à démontrer qu'ils sont à l'avantage net du Canada.

Est-il alors vraiment nécessaire qu'une autre loi, la Loi canadienne sur les sociétés par actions, poursuive un objectif similaire en exigeant que les intérêts du Canada soient protégés et défendus par une majorité d'administrateurs canadiens ?

## Vos assurances

## Les risques : les contrôler, les financer

PIERRE TANGUAY  
F.I.A.C. Vice-président,  
Dale-Parizeau International inc.

■ Nous traitons au cours d'un récent article, des deux premières étapes de la gestion de risques, soit l'identification des objectifs et l'identification et la quantification des risques.

Ces étapes ayant été franchies, le gestionnaire de risques et son entreprise doivent passer aux étapes trois et quatre qui sont la gestion par le contrôle des risques et la gestion par le financement des risques.

## Le contrôle des risques

Empêcher les pertes accidentelles de se produire, tel est le but fondamental du contrôle des risques.

Cette méthode vise à réduire la fréquence, la gravité et l'imprévisibilité des pertes accidentelles.

Pour ce faire, l'entreprise voudra mettre en place un programme de prévention et un plan d'urgence.

Elle voudra protéger ses bâtiments par des gicleurs automatiques, des systèmes d'alarme, etc.

Elle sensibilisera son personnel à la prévention des pertes

et aux risques d'accidents. Enfin, dans le but de réduire les risques, l'entreprise considérera entreposer ses biens dans plus d'un emplacement ou encore, elle fera en sorte que deux usines produisent ou puissent produire les biens qui assurent sa survie.

Au chapitre du contrôle des risques, il est intéressant de noter certains périls auxquels les entreprises sont confrontées et de penser aux mesures à prendre pour contrôler ces risques.

## Risques naturels

- Changement de température
- Humidité
- Corrosion
- Inondation
- Électricité statique
- Sécheresse
- Foudre
- Tremblement de terre
- Glace
- Vent
- Glissement de terrain
- Vermine

## Risques humains

- Affaissement de bâtiment
- Incendie
- Aviation

- Pollution
- Contamination
- Poussière
- Décoloration
- Radioactivité
- Enlèvement et rançon
- Sabotage
- Erreur humaine
- Vandalisme
- Explosion
- Vol
- Guerre

## Risques économiques

- Avancement technologique
- Expropriation
- Changement dans le goût du consommateur
- Fluctuation monétaire
- Déclin du marché boursier
- Inflation
- Dépréciation
- Récession

## Financement des risques

Le financement de risques, c'est la planification, l'organisation, la direction et le contrôle des fonds avec lesquels la corporation finance la récupé-

ration de ses pertes accidentelles ou financières, des conséquences pécuniaires de sa responsabilité et des pertes touchant son personnel.

Il est évident que l'assurance est la technique la plus souvent utilisée en financement de risques.

Néanmoins, à ce chapitre, le gestionnaire de risques doit considérer plusieurs avenues, entre autres, le transfert contractuel d'un risque à un tiers, les programmes de rétentions ou de franchises élevées, la constitution d'une réserve, la création d'un fonds, le groupement d'achat ou la formation d'une compagnie d'assurance dite captive.

\*\*\*

On constate aisément que la matière dans les domaines du contrôle et du financement de risques est vaste et complexe. Cet article ne répond pas à toutes les questions qui y sont liées.

Les deux articles que nous avons rédigés sur la gestion de risques avaient pour but de faire un survol de la matière et de sensibiliser les lecteurs au vaste domaine qu'est la gestion de risques.

## Vos impôts

## Automobile fournie par l'employeur

MICHEL LANTEIGNE  
FCA, associé, Caron  
Belanger Ernst & Young

■ Depuis quelques années, le traitement fiscal des frais d'automobile ainsi que le calcul de l'avantage imposable relatif à l'usage d'une automobile fournie par l'employeur n'ont pas fait l'objet de trop nombreux changements.

Heureusement, merci. Les plafonds et les taux relatifs aux frais d'automobile déductibles sont visés par règlement et il en est de même des avantages imposables qui en découlent. À la fin de 1995, le ministère fédéral des Finances n'a augmenté que certains de ces plafonds et taux pour 1996.

## Plafond d'exonération

Ce plafond limite la somme qu'un employeur peut déduire au titre des allocations non imposables versées à ses employés qui utilisent leur véhicule personnel pour des déplacements d'affaires.

Ce plafond tient compte des principaux coûts qu'entraînent la propriété et l'utilisation d'une automobile, par exemple l'amortissement, le financement et le fonctionnement (essence, entretien, assurance et immatriculation).

Ce plafond est majoré de 2 cents le kilomètre pour 1996 et passe à 33 cents pour la pre-

mière tranche de 5000 kilomètres parcourus et à 27 cents pour chaque kilomètre supplémentaire.

## La valeur amortissable

Il s'agit du coût maximal pour lequel le contribuable peut demander une déduction pour amortissement. Il correspond au prix d'achat d'une automobile convenant généralement aux déplacements pour l'entreprise. Pour 1996, la valeur amortissable maximale d'une voiture de tourisme reste fixée à 24 000 \$, plus les taxes de vente fédérale et provinciale applicables.

## Plafond de frais d'intérêts

Ce plafond limite la déduction des frais d'intérêt payés sur les montants empruntés pour financer l'achat d'un véhicule. Il correspond aux frais raisonnables de financement d'un véhicule convenant généralement aux déplacements pour l'entreprise. Il demeure à 300 \$ par mois pour 1996.

## Plafond de frais de location

Les frais de location d'une automobile sont déductibles à concurrence :

- des paiements réels (rajus-

tés à la baisse si le prix courant de l'automobile conseillé par le fabricant est supérieur à la valeur amortissable maximale) ; ou

- d'un taux mensuel visé par règlement, s'il est inférieur aux paiements réels de location.

Le taux mensuel visé par règlement correspond au coût de location d'un véhicule convenant généralement aux déplacements pour l'entreprise. Pour 1996, ce taux demeure à 650 \$, plus les taxes de vente fédérale et provinciale applicables.

## Taux relatifs

Des taux relatifs à l'avantage imposable au titre des frais de fonctionnement constituent des taux qui servent à déterminer la valeur de l'avantage reçu par un employé, dont la partie personnelle des frais d'utilisation d'une automobile est payée par l'employeur qui lui fournit un véhicule.

Les employés doivent inclure cet avantage dans leur revenu imposable. En 1996, le taux général sera majoré d'un cent pour passer à 15 cents le kilomètre parcouru à des fins personnelles tandis que, dans le cas des employés qui ont pour principale occupation de vendre ou de louer des automobiles, le taux augmentera d'un cent le kilomètre pour passer à 10 cents le kilomètre parcouru à des fins personnelles.

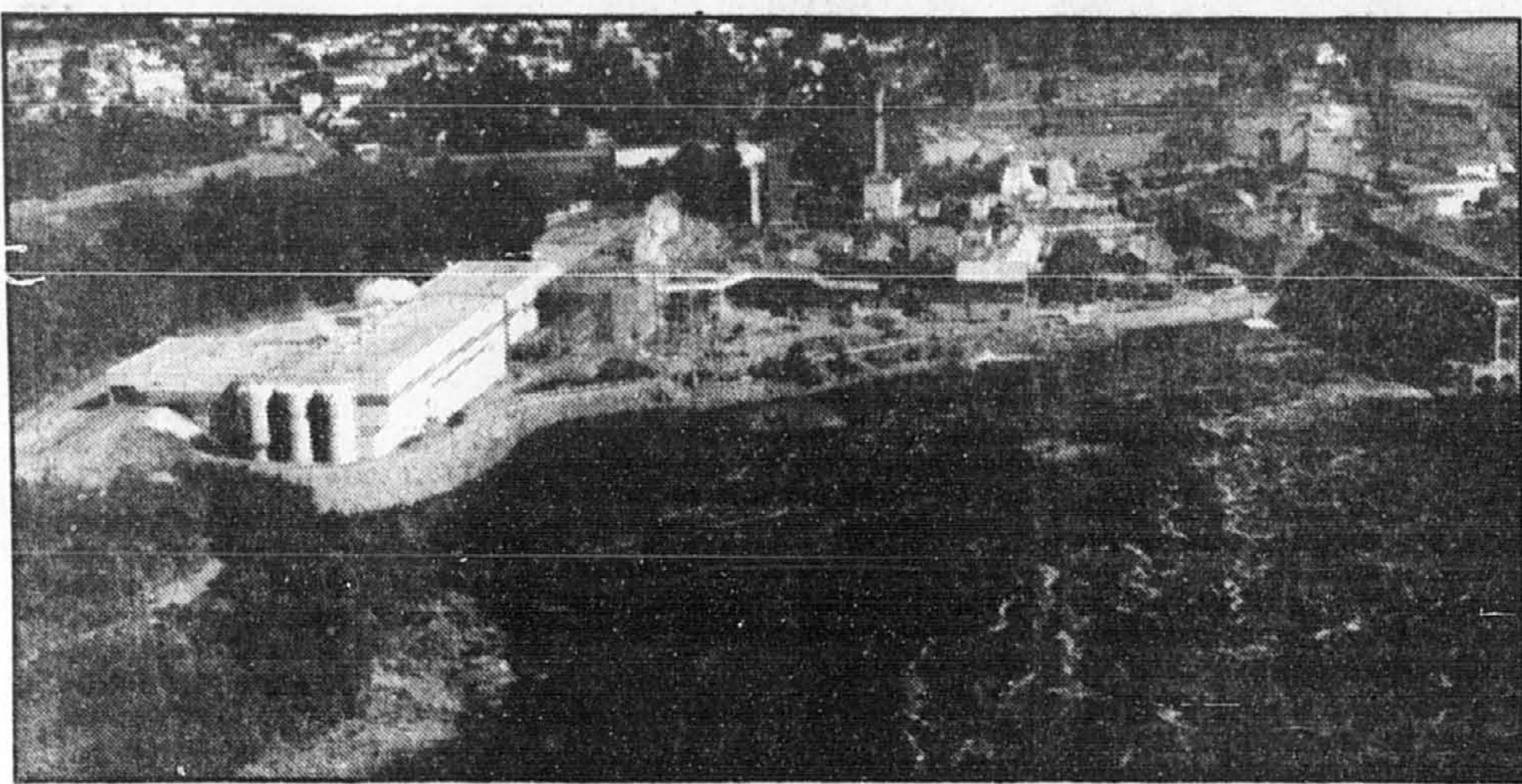
Ces taux correspondent uniquement aux frais de fonctionnement d'un véhicule et ne comprennent pas l'amortissement ni les frais de financement. L'avantage supplémentaire qu'un employé reçoit en ayant à sa disposition personnelle un véhicule fourni par son employeur (c.-à-d. les frais pour droit d'usage d'une automobile) est calculé à part et doit aussi être inclus dans le revenu imposable de l'employé.

L'avantage du droit d'usage d'une automobile est égal à 2 % du coût d'origine de l'automobile ou aux deux tiers du coût de location. Les frais pour droit d'usage peuvent être réduits si au moins 90 % de la distance parcourue l'est pour affaires et si le kilométrage personnel est inférieur à 12 000 kilomètres par année.

## Conclusion

Une automobile fournie par un employeur représente toujours un avantage intéressant pour un employé, malgré son coût fiscal qui s'est accru au cours des dernières années. Lorsque vous irez au Salon de l'auto, n'oubliez pas qu'en général l'avantage imposable de couler de l'utilisation d'une automobile sera moins élevé lorsque l'automobile est louée par l'employeur plutôt qu'achetée. Prenez donc le temps de convaincre votre employeur de louer ! La vitesse tue !





L'usine Laurentide, de la Stone Consol, à Grand-Mère.

## Stone Consol investira 325 millions en 1996

EDDY VERBEECK  
collaboration spéciale  
TROIS-RIVIÈRES

La Corporation Stone Consol prévoit des investissements de l'ordre de 325 millions dans ses usines en 1996, le plus grosse partie étant consacrée à la conversion d'une machine à la papeterie Wayagamack de Trois-Rivières, soit 275 millions. Le président et chef de la direction de Stone Consol Louison Olivier a indiqué que ce projet était pratiquement complet, il ne reste que l'approbation du bureau de direction qui devrait prendre une décision très prochainement : « On a terminé nos évaluations, jusqu'à mon niveau et même jusqu'à mon patron (Roger Stone), on croit que c'est un projet intéressant. » M. Olivier a préféré ne pas donner plus de détails sur cette nouvelle machine.

Ce que l'on sait, c'est que cet investissement à la Wayagamack permettrait de modifier la machine numéro trois qui produit actuellement du papier à annuaire de téléphone, en machine à papier couché, à partir de pâte Kraft. Pour l'entreprise, il s'agit d'un produit plus rentable. M. Olivier précise qu'on n'abandonnera pas pour autant la production de papier à annuaire; deux usines sont susceptibles d'en hériter, soit Kenora en Ontario ou Belgo de Shawinigan.

### Pas de nouvelle machine à la Belgo

Les nouvelles sont beaucoup moins intéressantes pour l'usine shawiniganaise qui, après deux ans d'attente, devra finalement faire son deuil d'une nouvelle machine. Le projet de 200 millions a fait l'objet d'une étude de la part de la Firme Sandwell, laquelle conclut à un investissement risqué compte tenu du marché : « Elle ne serait tout simplement pas rentable. De plus, nous devons tenir compte des difficultés d'approvisionnement en matières ligneuses et d'un marché nord-américain qui ne nous est pas favorable », souligne le président de Stone. Selon lui, le marché du papier journal risque de stagner pour les cinq ou dix prochaines années.

Le directeur de l'usine Belgo, Jeen-Marc Robitaille s'est montré confiant malgré cette décision. Selon lui, Belgo devrait recevoir sa part d'investissement en 1996. Un optimisme non refrené par son patron : « Dans notre réorganisation, il y aura certainement des choses à annoncer à cette usine (la Belgo), d'ailleurs, il y a des projets pour chacune de nos sept usines. » Outre Belgo, une seule autre usine canadienne de Stone Consol produit du papier journal, soit celle de Kenora. Elles ont un volume de production à peu près identique, soit 900 000 tonnes par an. Kenora est l'une des trois usines de Reiny River, une compagnie acquise en novembre dernier par Stone Consol.

Pour compléter le tour des usines de la vallée du Saint-Maurice, l'entreprise continuera à améliorer son procédé de fabrication de papier fin à base de glaise à l'usine Laurentide de Grand-Mère. On veut accroître la portion de matière minérale qui est actuellement d'environ 10 %.

### Réorganisation complète

L'acquisition des trois usines Reiny River (deux en Ontario et une aux États-Unis) a amené Stone Consol à revoir sa stratégie industrielle en profondeur. Des changements de vocation sont donc à prévoir pour plusieurs machines à l'intérieur du groupe de sept usines de la Corporation : « On regarde actuellement comment on peut moderniser les machines sans rajouter nécessairement beaucoup de tonnage. On veut surtout modifier les grades pour obtenir un papier à valeur ajoutée, tout cela dans un esprit de rentabilité », explique M. Olivier qui rajoute qu'en visant le haut de gamme, Stone Consol sera mieux armé devant une nouvelle récession.

L'an dernier, l'entreprise a investi 215 millions de dollars, dont la moitié pour l'aménagement de bassins de traitement secondaire des effluents. « L'entreprise s'est considérablement améliorée sur le plan de l'environnement depuis quelques années », se félicite M. Olivier qui promet qu'il y aura du nouveau cette année avec les boues que ces systèmes génèrent. « Trois projets de recyclage nous ont été soumis, nous les étudions attentivement. »

Stone Consol a réalisé pour plus d'un milliard et demi de ventes en 1995 et généré des profits de 125 millions (résultats de septembre). Elle emploie 6000 personnes dans ses sept usines.

### Renouvellement de convention

Signées pour cinq ans en 1993, les conventions collectives des usines de Stone Consol, contiennent une clause de réouverture au chapitre salarial après trois ans. Les dernières augmentations avaient été de 0 %, 1 % et 1 1/2 %. Si en 1993, Stone Consol connaissait des pertes financières importantes, 1996 risque d'être un contexte de négociation bien différent : « C'est une négociation et le contexte des profits va certainement être mis en compte par le syndicat. Je crois qu'on pourra travailler avec cela. »

Le président de Stone Consol insiste toutefois pour rappeler que les relations de travail ont connu de profondes mutations durant la dernière récession. Selon lui, sans ce rapprochement, il n'est pas sûr que toutes les usines de l'entreprise seraient restées ouvertes : « Des deux côtés, on a acquis beaucoup de maturité et nous voyons venir le renouvellement des conventions avec plus de sérénité. » La réouverture de la convention est prévue pour le mois de mai.

## Les constructeurs de routes sont à court de contrats

LAURIER CLOUTIER

L'Association des constructeurs de routes et de grands travaux du Québec (ACRGTO) craint le pire, du côté de l'entretien routier.

Elle donnera une conférence de presse, jeudi prochain, dans le cadre de son congrès annuel, à Québec, qui réunira 450 entrepreneurs.

Les contraintes budgétaires risquent de faire perdre à Transports Québec des centaines de millions de dollars, sur son budget de 1,9 milliard. Québec doit sabrer 1,5 milliard dans ses dépenses pour tenir ses engagements budgétaires.

Déjà, durant le temps des Fêtes, ce fut l'hécatombe sur l'autoroute Métropolitaine, on s'en souvient. Le non-déglaçage de la voie surélevée y aurait contribué. Selon la SQ, on y a recensé 120 accidents avec 27 blessés, entre le 22 décembre et le 4 janvier; et 234 autres, dont 56 avec blessés et un mort, (Aymen Ghaleb, cinq ans) les cinq, six et sept janvier.

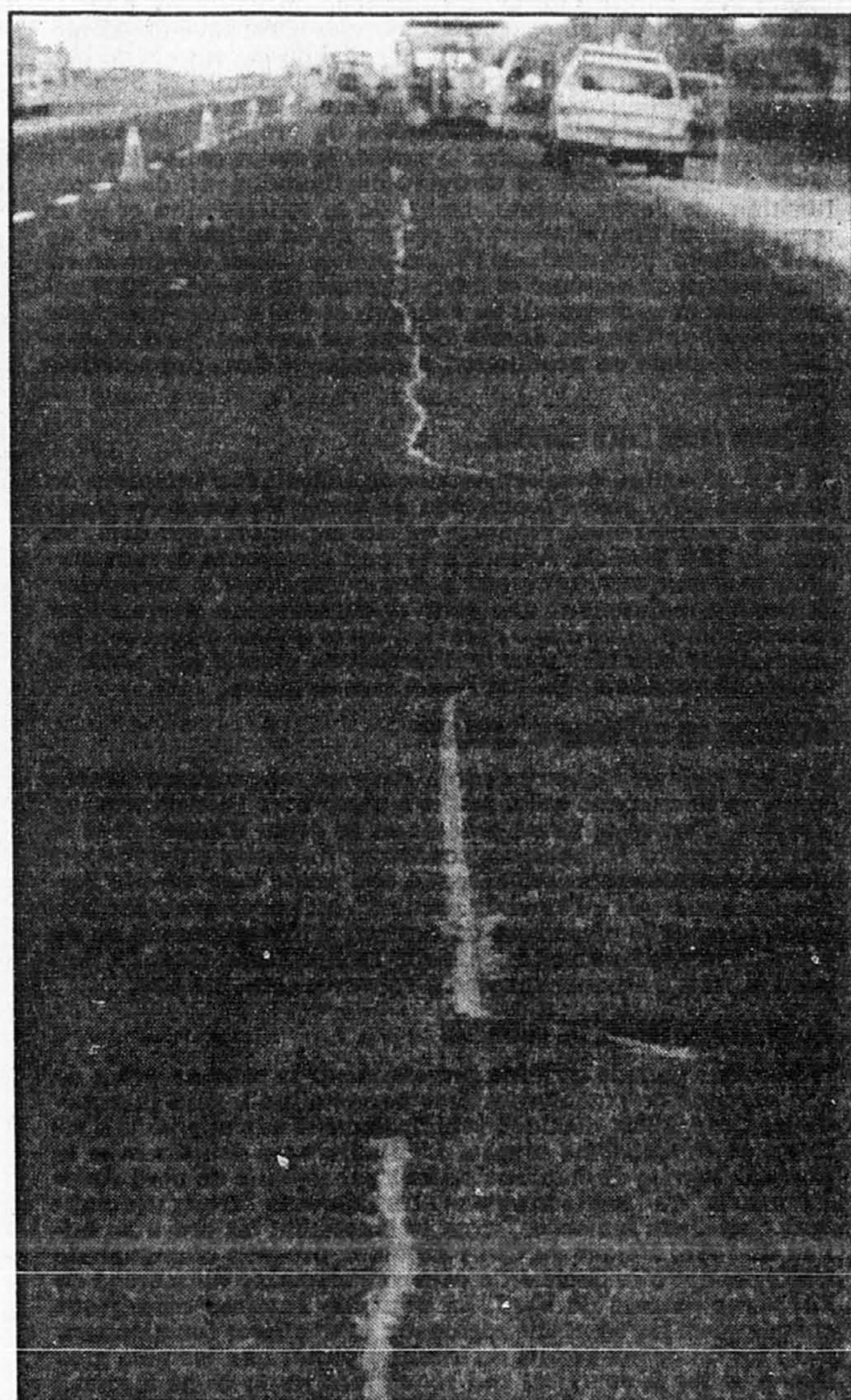
Lors de leur congrès cette semaine, les constructeurs de routes tenteront de trouver des solutions. Les grands donneurs d'ouvrage y dévoileront leurs prévisions : non seulement Transports Canada et Transports Québec mais aussi le ministère des Affaires municipales, la ville de Montréal, la Société d'énergie de la baie James, Hydro-Québec et la Société québécoise d'assainissement des eaux.

L'an dernier, la baisse anticipée des budgets fut atténuée par le programme d'infrastructures des trois niveaux de gouvernement. Cette année, ça augure mal.

Chercheur actif de solutions, Yves Mailhot, ex-président de l'ACRGTO, souligne que le ministre québécois des Transports, Jean Campeau, a fait preuve d'innovation avec sa taxe dédiée de 1,5 cent sur l'essence dans la région de Montréal pour financer la future Agence métropolitaine du transport en commun. « C'est une primeur ici », après le précédent américain.

Le député Remy Trudel, de la circonscription de Témiscamingue, trouve lui aussi l'idée brillante. A tel point qu'il propose d'élargir cette taxe dédiée à l'ensemble du Québec. Le président Jean Marchand de l'ACRGTO l'endosse.

« Le conseil des ministres est en train de jongler avec les coupes à faire en ce moment », dit M. Trudel. Le député explique notamment son projet par la disparition de certains fonds spéciaux. Lors du transfert de la voirie municipale en avril 93, l'ex-ministre Claude Ryan a créé un programme d'aide de 40 millions pour la rénovation des 35 000 km de routes rurales, durant trois ans. On a déjà défoncé ce budget de 1000 dollars du km. Le ministre a aussi une enveloppe de 10 millions, pour les urgences... mais comme il ne



L'entretien des routes, une priorité, selon l'ACRGTO.

faut pas dépasser 3,9 milliards de déficit budgétaire, Remy Trudel n'écartera pas que Transports Québec y goûte aussi.

« Ça fait cinq ans que Québec dit qu'il va respecter son budget mais il le dépasse toujours. Le nouveau gouvernement, lui, s'est engagé et ne veut pas être traité de menteur en début de mandat », lance M. Trudel.

Québec assure en outre qu'il ne va pas peller de factures aux villes sans budgets appropriés ou pouvoirs de taxation. « Les municipalités font preuve de débrouillardise depuis 1993 dans la voirie. L'Abitibi l'a prouvé. Par ailleurs, quand les contribuables savent où va leur argent, ils ne protestent pas ». Alors pourquoi pas une taxe dédiée dans ce contexte ?

« Le Québec a besoin de routes solides. Il ne doit pas devenir un pays sous-développé à ce niveau car ça aurait de graves conséquences sur l'industrialisation et le tourisme, croit Yves Mailhot. En outre, un entretien né-

gligé nous coûtera 10 fois plus cher dans cinq ans et on n'aura pas plus d'argent. »

Jean Marchand dit que « c'est une bombe à retardement. Des routes en mauvais état coûtent 250 millions par année en entretien de véhicules aux 3,37 millions d'automobilistes. Mais 100 millions investis dans l'entretien routier créent de 4000 à 5000 emplois ».

Le président assure qu'il ne défend pas seulement les carnets de commandes de ses constructeurs. « Il faut prendre nos responsabilités professionnelles. L'autoroute Métropolitaine, a montré qu'à trop vouloir léser... Des municipalités conçoivent des routes sans accotement. Chaque dérapage peut se transformer en accident l'hiver. Des faits déplorables nous ont été rapportés. D'autres par contre font du bon travail. On veut la sécurité des voyageurs et bien utiliser l'argent des contribuables », conclut-il.

### SIMONS INTERNATIONAL CORPORATION



Tom Simons



Brian Bentz

M. Tom Simons, président du conseil et chef de la direction de Simons International Corporation, annonce la nomination de M. B.C. (Brian) Bentz au poste de président et chef de l'exploitation de Simons International Corporation. Celle-ci est la société-mère de toutes les sociétés en exploitation de Simons, dont le groupe H.A. Simons Ltd. et le groupe Simons Engineering, Inc. aux États-Unis.

La nomination de M. Bentz reflète sa contribution appréciable au développement de Simons et apporte une connaissance des affaires et du commerce indispensable dans le marché mondial où la firme évolue. Oeuvrant au sein de Simons depuis 25 ans, il a été nommé secrétaire et vice-président, Finance de H.A. Simons (Overseas) Ltd. en 1976. En 1989, il devient vice-président, Finance et Administration et directeur des opérations internationales. Depuis 1993, il était vice-président exécutif et chef de l'exploitation. M. Bentz est comptable agréé et détient un baccalauréat en Sciences de l'université de Colombie-Britannique.

Simons et ses filiales forment l'un des plus importants groupes d'ingénierie au Canada, offrant des services intégrés tels que planification stratégique et études de marché, évaluation des ressources, services environnementaux, ingénierie, gestion de projet et services clés-en-main. Sa clientèle se recrute dans divers secteurs industriels, dont les pâtes et papiers, les produits du bois, les mines et métaux, l'alimentation et breuvages, les produits chimiques et l'énergie. Grâce à son programme de diversification et ses alliances stratégiques, Simons est maintenant représentée dans 21 bureaux répartis sur le globe. Depuis sa formation à Vancouver en 1944, Simons a mené à bien plus de 10 000 projets dans plus de 70 pays.



**COMPLETS**  
Prix cour. jusqu'à 1 100 \$  
**Solde**  
395 \$ • 495 \$ • 595 \$

**VESTONS**  
Prix cour. jusqu'à 725 \$  
**Solde**  
295 \$ • 350 \$

**PANTALONS**  
Prix cour. jusqu'à 275 \$  
**Solde**  
145 \$

**CHEMISES**  
jusqu'à 150 \$  
**Solde**  
60 \$ • 80 \$  
*et plus encore...*

277, av. Laurier O.  
5107, av. du Parc  
277-7558

383, rue Saint-Jacques  
Centre de commerce mondial  
281-7999

**LA VENTE NE PAYEZ RIEN AVANT**

**PÂQUES**

**GOLF et JETTA** 1995 et 1996

- PAS DE PAIEMENT AVANT 3 MOIS
- PAS DE COMPTANT
- TAUX D'INTÉRÊT SPÉCIAL
- CHAUFFE-MOTEUR INCLUS
- PROTECTEUR DE CAPOT INCLUS

\* Sujet à l'approbation de crédit. Maximum de 20 000 \$. Offre valide jusqu'au 31 janvier 1996.

**Automobiles E. Lauzon**  
1384, boulevard Labelle, Blainville  
Tel.: 430-1460  
Sortie 25 de l'autoroute des Laurentides, tournez à gauche sur Cure-Labelle.

**Audi**

**MAINTENANT EN SALLE DE MONTRE**

**Popular** MONTREAL

5441, RUE ST-HUBERT  
MONTRÉAL  
(514) 274-5471

**QUI A DIT QUE LES FÊTES SONT PASSÉES ?**

Chez BMW Canbec, les rabais des Fêtes ne font que commencer. Pour une période limitée, Canbec offre un nombre restreint de voitures de démonstration de série 3, 5 et 7, ainsi que des modèles 1995 neufs à des rabais substantiels.

**Mais hâtez-vous, parce que tout comme les Fêtes, ces prix réjouissants ne font que passer.**

|                                                        |                                                 |
|--------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| <b>BMW 318i / 4</b><br>Vert Boston N° de stock 15544   | <b>BMW 525i / a</b><br>Blanc N° de stock 15794  |
| <b>BMW 318 cabriolet</b><br>Noir jet N° de stock 15779 | <b>BMW 540iA</b><br>Noir jet N° de stock 15799  |
| <b>BMW 325i / 4</b><br>Rouge Cordoba N° de stock 15770 | <b>BMW 740iLA</b><br>Noir jet N° de stock 15800 |

Liste partielle seulement. Pour obtenir la liste complète, passez à notre salle d'exposition ou téléphonez à l'un de nos représentants.

**Demandez des précisions sur notre taux de location de 0% sur certains modèles 1995 choisis.**

**Canbec**  
4090, Jean-Talon O. 731-7871  
Le premier concessionnaire BMW à Montréal depuis 25 ans



## 1995 fut une année «raisonnable» pour les fonds d'investissements

Presse Canadienne  
TORONTO

La performance moyenne des fonds d'investissements au Canada a été de sept pour cent en 1995, indique une analyse de l'Institut des fonds d'investissement du Canada rendue publique hier à Toronto.

Les actifs des fonds ont augmenté de 15 pour cent, passant de 127 milliards \$ à 146 milliards \$, indique l'analyse. Mais de cette augmentation, huit pour cent proviennent de nouvelles ventes.

Cette performance de sept pour cent représente une certaine amélioration par rapport à la baisse de six pour cent que les fonds d'investissements avaient enregistrée en 1994. Mais c'est encore beaucoup moins que la performance de 18 pour cent que les fonds avaient affichée en 1993.

«L'année 1995 a été une année raisonnable, mais rien d'extraordinaire», a estimé Dan Richards, le président de la firme Marketing Solutions, qui rendait publics ces chiffres hier.

En fait, M. Richards s'attend à ce que 1996 soit une meilleure année, du moins en ce qui a

trait aux ventes de fonds d'investissements.

Les taux d'intérêt étant bas - contrairement à ce qu'ils étaient au début de l'an dernier - il croit que les ventes de fonds passeront de 10 milliards \$ à 25 milliards \$ en 1996.

Les chiffres fournis par l'Institut permettent également de constater que les grands gagnants dans la vente de fonds d'investissements sont les courtiers et que les perdants sont les banques.

En 1992, par exemple, les banques vendaient 35 pour cent des fonds. En 1995, leur part du marché n'a été que de 28 pour cent.

À l'inverse, les courtiers qui ne vendaient que 32 pour cent des fonds en 1992 ont vu leur part de marché passer à 45 pour cent en 1995.

Le fonds d'investissement qui a connu la plus forte augmentation de ses actifs en 1995 est la société Trimark. Ses ventes sont passées de neuf milliards \$ à 14 milliards \$ en 1995.

La performance de Trimark est autour de 12-13 pour cent sur une période de 10 ans.

### AVIS DE NOMINATION



EUGENE C. DAGENAIS, AACI, EA

M. Peter C. Hill, B.E.Sc., M.E.Sc., P.Eng., premier vice-président, investissements, de la Compagnie d'assurance Standard Life, a le plaisir de vous annoncer la nomination de M. Eugene (Gene) C. Dagenais, AACI, EA, au poste de vice-président, hypothèques.

M. Dagenais est entré à la Standard Life en 1972 en tant que chargé des investissements immobiliers avant de devenir directeur général, hypothèques. Le savoir-faire et la réputation de chef de file de M. Dagenais dans le domaine des hypothèques sont bien connus au sein de l'industrie. Dans ces nouvelles fonctions, il sera responsable de notre important portefeuille d'hypothèques commerciales et résidentielles.

Établie au Canada depuis 1833, la Standard Life gère un actif de 90 milliards \$ à l'échelle mondiale. La compagnie possède des bureaux à travers le Canada et offre une vaste gamme de produits d'assurance et de services financiers aussi bien aux particuliers qu'aux collectivités. Les cotes triple A attribuées à la Standard Life par Moody's et Standard & Poor's témoignent de la solidité financière de la compagnie.

STANDARD LIFE



Gilbert Dionne  
Recteur intérimaire



Marcel Belleau  
Vice-recteur intérimaire  
aux communications

La présidente du conseil d'administration de l'UQAM, M<sup>me</sup> Jocelyne Pelchat, est heureuse d'annoncer la nomination de M. Gilbert Dionne, actuellement vice-recteur aux communications, au poste de recteur intérimaire, pour la période commençant le 8 janvier 1996 jusqu'à l'entrée en fonction du prochain recteur, nommé par le gouvernement du Québec. Les fonctions de vice-recteur aux communications seront assumées, également à titre intérimaire, pour la durée du mandat de M. Dionne, par M. Marcel Belleau, qui cumulera ces nouvelles fonctions avec celles qui lui sont présentement dévolues à titre de vice-recteur et conseiller au recteur.

Titulaire d'un doctorat en philosophie de l'Université de Louvain, M. Dionne est président, entre autres, de la Commission scolaire de Greenfield Park depuis 1986 et du conseil d'administration de la Société de Téléformation Interactive (STÉFI) depuis sa fondation en 1994.

Titulaire d'un doctorat en science politique de l'UQAM, M. Belleau est comptable en management accrédité (c.m.a.); il préside actuellement l'Institut d'administration publique du Grand Montréal.

L'UQAM  
une force  
novatrice

Université  
du Québec  
à Montréal

### DATES D'ASSEMBLÉE

Données fournies par la société émettrice par l'entremise de LA CAISSE CANADIENNE DE DÉPÔT DE VALEURS LTÉE.

\* Modifications aux renseignements déjà publiés  
A = annuelle; S = spéciale; G = générale;  
X = supplémentaire; E = extraordinaire.

| Raison sociale                  | Date insc. | Date d'ass. | Type |
|---------------------------------|------------|-------------|------|
| Acadia Mineral Ventures Ltd.    | 24 jan.    | 29 fév.     | AS   |
| Anel Resources Ltd.             | 14 fév.    | 29 mars     | AG   |
| ATS Wheel Inc.                  | 29 jan.    | 4 mars      | GE   |
| Blue Power Energy Corp.         | 1 jan.     | 19 fév.     | AS   |
| Canadian Manor Industries*      | 18 jan.    | 20 fév.     | AS   |
| Comac Food Group Inc.           | 6 fév.     | 15 mars     | S    |
| Cony Industries Inc.            | 22 jan.    | 26 fév.     | AGS  |
| Corpak Seafoods Inc.            | 7 fév.     | 18 mars     | A    |
| Cons. Eurocan Ventures Inc.     | 2 fév.     | 15 mars     | AG   |
| Corporation Limos               | 13 déc.    | 25 jan.     | AG   |
| CFM International Inc.          | 29 jan.    | 7 mars      | AS   |
| Desert Holdings Inc.            | 14 fév.    | 22 mars     | AG   |
| Earthwise Developments Inc.     | 24 jan.    | 29 fév.     | AGS  |
| Environetic Technologies Ltd.   | 17 jan.    | 23 fév.     | A    |
| Excel Transcontinental Corp.    | 23 jan.    | 28 fév.     | AS   |
| First Australia Prime Income    | 29 jan.    | 7 mars      | A    |
| Garrison International Inc.     | 2 fév.     | 12 mars     | AG   |
| Gen. Aulen Resources Ltd.       | 8 jan.     | 15 fév.     | AGS  |
| Golden Coast Energy Ltd.        | 6 fév.     | 14 mars     | AG   |
| Golden Eagle Capital Corp.      | 2 fév.     | 11 mars     | AS   |
| Golden Hill Mining Corp.        | 29 jan.    | 8 mars      | AG   |
| Highborne Capital Corp.         | 29 jan.    | 8 mars      | AG   |
| Int'l Hi-Tech Ind. Inc.*        | 11 jan.    | 16 fév.     | GE   |
| Int'l Micham Resources Inc.     | 22 déc.    | 25 jan.     | S    |
| International T&E Resources     | 29 jan.    | 4 mars      | AG   |
| Intracorp Resources Corp.       | 10 jan.    | 16 fév.     | AGS  |
| Insular Explorations Ltd.       | 5 fév.     | 15 mars     | A    |
| IPL Inc.*                       | 5 jan.     | 16 fév.     | AGS  |
| Jibby Exploration Ltd.          | 2 fév.     | 6 mars      | AGS  |
| Kimex International Inc.        | 18 jan.    | 22 fév.     | AGS  |
| L Air D or Corporation          | 31 jan.    | 3 mars      | AS*  |
| La Grappe Rho-Digma Inc.*       | 18 mars    | 22 avr.     | AG   |
| Magna Energy Inc.*              | 3 jan.     | 14 fév.     | S    |
| Much Inc.                       | 17 jan.    | 23 fév.     | AS   |
| Mon-Ju Environmental Corp.      | 5 jan.     | 31 jan.     | AGS  |
| Monar Capital Corp.             | 15 déc.    | 31 jan.     | AG   |
| Nakato Holdings Inc.            | 9 fév.     | 15 mars     | AS   |
| Neugen Environmental Systems I  | 8 jan.     | 9 fév.      | AS   |
| Nexia Technologies Inc.         | 1 fév.     | 7 mars      | AG   |
| NBS Tech Inc.                   | 31 jan.    | 5 mars      | A    |
| Onix Exploration Corp.*         | 6 déc.     | 30 jan.     | AG   |
| Pacific Amber Resources Ltd.    | 5 fév.     | 14 mars     | AG   |
| Petro Canada                    | 15 mars    | 30 avr.     | A    |
| PME Financial Inc.              | 5 fév.     | 20 mars     | A    |
| Quorum Growth Inc.*             | 10 jan.    | 14 fév.     | E    |
| Rio Sea Oil Corporation         | 7 fév.     | 18 mars     | AG   |
| Rio Industries Inc.             | 25 jan.    | 15 mars     | AS   |
| Rio Resources Inc.              | 29 jan.    | 6 mars      | A    |
| Rio Narcea Gold Mines Ltd.      | 1 fév.     | 15 mars     | AG   |
| Rome Resources Ltd.*            | 15 déc.    | 31 jan.     | AG   |
| R.H. Holdings Inc.              | 30 jan.    | 5 mars      | AG   |
| Sabina Resources Limited        | 24 jan.    | 1 mars      | A    |
| Silver Standard Resources Inc.* | 9 fév.     | 21 mars     | AG   |
| Sutton Resources Ltd.           | 29 fév.    | 11 avr.     | GE   |
| Telus Corporation               | 14 mars    | 28 avr.     | AS   |
| Telus Corporation               | 2 fév.     | 8 mars      | GE   |
| Vector Intermediate Inc.*       | 3 jan.     | 21 fév.     | AS   |
| Vulcan Minerals Inc.*           | 30 déc.    | 29 jan.     | S    |
| Wharf Resources                 | 12 fév.    | 19 mars     | S    |
| Wolverine Energy Corp.          | 29 jan.    | 4 mars      | AG   |
| X L Foods Ltd.                  | 2 fév.     | 8 mars      | AG   |
| Yogen Fruit World-Wide Inc.     | 15 jan.    | 21 fév.     | A    |

## Hollinger s'attend à des bénéfices en baisse

Presse Canadienne  
TORONTO

Hollinger International, le holding qui contrôle les journaux du magnat de la presse Conrad Black, a indiqué hier s'attendre à ce que les bénéfices de 1995 soient de loin inférieurs à ceux de l'année précédente.

«La compagnie croit que ses bénéfices nets consolidés pour l'année entière seront sensiblement inférieurs à ceux de 1994», a dit la société dans un communiqué.

Elle a expliqué que sa conclusion découlait des bénéfices nets consolidés enregistrés au cours des neuf premiers mois de l'année et de l'estimation des bénéfices du quatrième trimestre.

En 1994, l'accroissement des

bénéfices a été dû à un gain de 80,6 millions \$ sur la vente d'actions du quotidien londonien Telegraph. L'année budgétaire de la société se termine le 31 décembre.

## Procès Maxwell : les délibérations continuent aujourd'hui

Agence France-Presse  
LONDRES

Le jury du procès de Ian et Kevin Maxwell, fils de l'ancien patron de presse Robert Maxwell, a entamé hier sa deuxième semaine de délibérations sans parvenir à prononcer un verdict et se retrouvera de nouveau aujourd'hui, a-t-on appris auprès du tribunal.

Les douze jurés ont délibéré pendant six jours la semaine dernière avant de prendre une journée de repos dimanche.

Hier soir, ils devaient regagner, une fois de plus, l'hôtel où ils sont gardés au secret.

Dimanche, ils ont interrompu leurs délibérations pour faire une sortie à la campagne, encadrés par du personnel du tribunal.

Ian et Kevin Maxwell ainsi que le conseiller financier de Robert Maxwell, Larry Trachtenberg, sont accusés de complicité de détournements de fonds à l'encontre de la société chargée de la gestion des fonds des caisses de retraites des employés du groupe Maxwell.

Le délit qui leur est reproché conjointement porte sur une somme de 22 millions de livres (33 millions de dollars environ). Kevin, seul, est poursuivi pour un détournement portant sur 100 millions de livres (150 millions de dollars environ).

Les trois hommes ont plaidé non coupable et sont passibles de dix ans d'emprisonnement.

## British Airways veut acheter 60 appareils régionaux

Agence France-Presse  
LONDRES

La compagnie aérienne britannique British Airways a annoncé un appel d'offres de 650 millions de livres (plus d'un milliard de dollars) auprès de cinq constructeurs aéronautiques pour la fourniture de 60 appareils régionaux.

Le consortium européen Airbus, British Aerospace, le néerlandais Fokker et les américains McDonnell Douglas et Boeing sont en compétition pour les 30 commandes fermes et 30 options, pour livraison au début de 1997, a précisé un porte-parole. Les appareils sont destinés au service intérieur et aux liaisons vers le continent à partir des aéroports de Birmingham, Edinbourg, Glasgow et Manchester.

### COURS DE FORMATION DALE CARNEGIE

Développer:

- ✓ Parole en public
- ✓ Habiletés interpersonnelles
- ✓ Confiance en soi

DES HABILETÉS CLÉ... POUR VOTRE RÉUSSITE

APPELEZ DÈS MAINTENANT !

747-3381

Présenté par:

QUALITAM INC.

Dale Carnegie est une marque de commerce de Dale Carnegie & Assoc. Inc.



(Les Communications par satellite canadien Inc.)

### AVIS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES (se déroulant à l'hôtel Park Plaza, Toronto, Ontario)

Vous pouvez également assister par  
vidéoconférence à cette assemblée  
le mercredi 17 janvier 1996  
11 h — 12 h 30  
en vous rendant à:

Télémetropole, 1600, boul. de Maisonneuve Est,  
Montréal (Québec)

R.S.V.P. (514) 937-7313

### LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE AVIS DE CONVOCATION À LA 164<sup>e</sup> ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

AVIS est donné par les présentes que l'assemblée annuelle des actionnaires de La Banque de Nouvelle-Écosse (la «Banque») se tiendra le mardi 30 janvier 1996 à 10 h (heure de l'Atlantique), dans la salle de bal de l'hôtel Delta Brunswick, 39, rue King, Saint John (Nouveau-Brunswick) aux fins de:

- 1) recevoir les états financiers de la Banque et le rapport des vérificateurs pour l'exercice terminé le 31 octobre 1995;
- 2) élire les administrateurs;
- 3) étudier et, s'il est jugé à propos, confirmer avec ou sans modification le règlement administratif n° 1 modifié intitulé «Règlement destiné à réglementer les activités et les affaires de la Banque»;
- 4) étudier et, s'il est jugé à propos, confirmer par résolution extraordinaire, avec ou sans modification, l'article 3.01 du règlement administratif n° 1 relatif au nombre minimal et maximal d'administrateurs;
- 5) nommer les vérificateurs; et
- 6) traiter toute autre question dûment soumise à l'assemblée annuelle.

Par ordre du conseil d'administration

Toronto (Ontario)  
le 14 décembre 1995

R. Peter Gerad,  
Vice-président principal et secrétaire

Banque Scotia

# Avant de mondialiser votre entreprise, consultez-en une qui l'a déjà fait.

Deloitte & Touche  
Groupe Conseil S.E.N.C.

Partie intégrante de  
Samson Bélair/Deloitte & Touche, S.E.N.C.

Pour mieux servir partout dans le monde les besoins sans cesse croissants de notre clientèle, les cabinets de consultation internationaux de Deloitte & Touche seront intégrés pour former un cabinet mondial uniforme exploitant sous une seule et même raison sociale, Deloitte & Touche Groupe Conseil, S.E.N.C. Bien qu'il s'agisse là d'une entité entièrement nouvelle, le Cabinet continuera à faire intégralement partie de Samson Bélair/Deloitte & Touche et à travailler en collaboration avec les pratiques de comptabilité, de vérification et de fiscalité afin de couvrir tous les besoins de votre entreprise. La mondialisation de nos cabinets de consultation est un événement qui promet d'être à la fois des plus intéressants et enrichissants autant pour votre entreprise que pour la nôtre.



















## ACTUALITÉS

## Deux astronautes de la navette Endeavour jouent les mécanos de l'espace

Associated Press

CENTRE SPATIAL DE HOUSTON

■ Deux astronautes de la navette Endeavour ont effectué une sortie et ont joué les mécanos de l'espace hier à 320 kilomètres d'altitude.

« Facile. Pas de problème du tout », a assuré Leroy Chiao en fixant sur la soude de la navette une poutre d'aluminium escamotable. Lui et Daniel Barry ont essayé de nouvelles combinaisons spatiales et de nouveaux outils et instruments de fixation durant cette sortie dans l'espace, sorte de répétition des missions de construction de la future station spatiale.

Dans ce domaine la NASA manque encore d'expérience et veut voir comment les astronautes sont capables de faire des travaux dans l'espace, à l'extérieur. Chiao et Barry ont ainsi travaillé ensemble pour déployer et installer cette poutre de 5,30 mètres de long, comme s'il s'agissait de commencer la construction d'une station spatiale.

Ils ont ensuite déroulé six mètres de câble et l'ont accroché à la poutre. Le câble s'est déroulé sans problème, mais par la suite les deux astronautes ont eu un peu de mal à le maîtriser totalement. « Ça flotte dans toutes les directions », a commenté Chiao.

Mis à part un petit contretemps dû à un mauvais positionnement du bras-robot de la

navette, l'exercice, qui a duré six heures et demie, s'est déroulé comme prévu. Les deux mécanos de l'espace ont même fini leur travail avec un quart d'heure d'avance sur le programme.

« Peut-être qu'on aura l'occasion de ressortir un de ces jours », a plaisanté Barry en rentrant dans la navette. « Tu l'as dit. Il va y avoir plein de boulot à faire pour la station spatiale », lui a rétorqué Chiao. Pour tous les deux c'était la première sortie dans l'espace.

Les premiers travaux d'assemblage de la station spatiale internationale que la NASA veut entamer avec d'autres partenaires sont prévus fin 1997 mais devraient vraiment devenir sérieux en 1999. À ce moment-là, les astronautes américains devraient faire quelques 250 heures de sorties dans l'espace par an. La station spatiale, si tout va bien, devrait être terminée aux alentours de l'an 2002.

Leroy Chiao effectuera sa deuxième sortie dans l'espace demain, en compagnie d'un autre novice, Winston Scott, pour une mission presque semblable. D'ici là, l'équipage doit récupérer un satellite de la NASA lâché en orbite dimanche dernier et qui contient du matériel scientifique.

La navette a décollé jeudi dernier avec six astronautes à son bord, dont un japonais. Son retour sur Terre est prévu pour samedi matin.

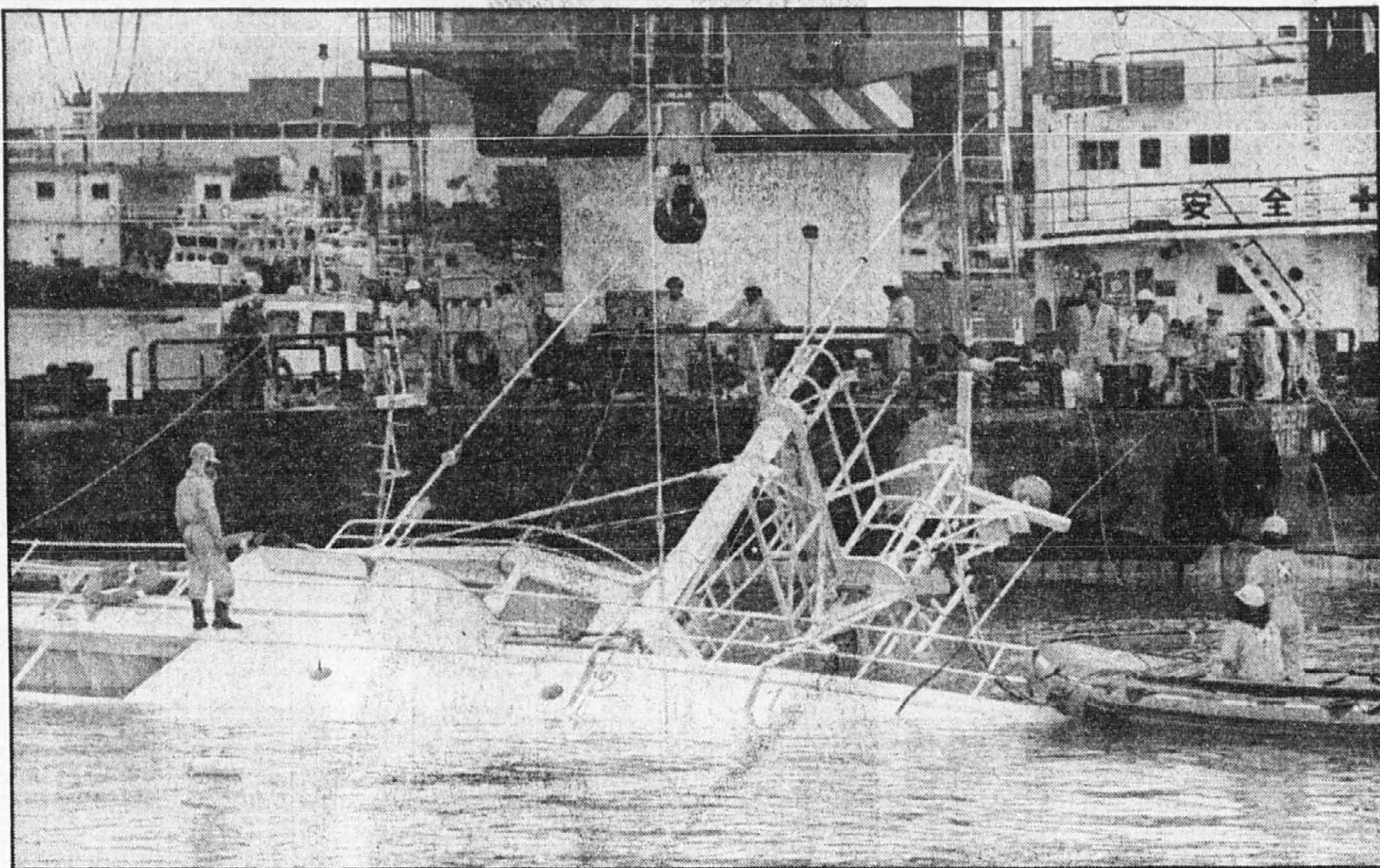


PHOTO REUTER

Le renflouement et les réparations de la Calypso, qui a partiellement coulé dans le port de Singapour, vont prendre une semaine.

## Le renflouement de la Calypso commence

Reuter

SINGAPOUR

■ Les opérations de renflouement de la Calypso, navire de recherche océanographique du commandant Jacques-Yves Cousteau, étaient en cours hier dans le port de Singapour, mais elles pourraient durer une semaine, a déclaré un responsable de la Nedlloyd.

Une équipe de plongeurs a commencé à insuffler de l'air à l'intérieur du navire pour

le maintenir à flot, a ajouté ce responsable de la Nedlloyd, la société en charge du bâtiment océanographique.

« Avant que le navire puisse être soulevé par une grue, il faut le gonfler d'air. Il sera ensuite extrait de l'eau avec des câbles en nylon pour protéger sa coque en bois », a-t-il ajouté.

Le renflouement et les réparations de la Calypso, qui a partiellement coulé le 8 janvier dans le port de Singapour, pourraient nécessiter la semaine.

L'ancien dragueur de mines britannique,

transformé en navire de recherche à bord duquel Cousteau a fait le tour du globe à partir de 1950, sera ensuite convoyé vers un port d'attache définitif pour y être transformé en musée flottant.

Construit il y a 55 ans, il avait été offert à Cousteau par un mécène. C'est sur ce bateau qu'ont été tournés la plupart des films documentaires qui ont fait sa réputation.

Le commandant Cousteau avait prévu la retraite de la Calypso et avait lancé il y a deux ans des études pour une Calypso II, qui pourrait prendre la mer d'ici un an.

## L'Église de Scientologie clouée au pilori en Allemagne

Agence France-Presse

DUSSELDORF, Allemagne

■ L'Église de Scientologie est une « organisation politique » à tendances totalitaires qui poursuit des buts contraires à la constitution, selon un rapport officiel publié hier à Dusseldorf (ouest de l'Allemagne).

Le rapport a été rédigé à la demande du gouvernement régional de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, qui préconise la surveillance de la secte par les organismes chargés de la protection de la constitution (renseignements intérieurs), à l'instar du ministre fédéral de la Famille Claudia Nolte.

La secte « agit sans scrupule selon des principes totalitaires » et « prétend à une représentativité élitiste exclusive et absolue », souligne le rapport. « L'idéologie d'un guide » (Führer), la thématique militante de l'ami-ennemi et le rêve d'un surhomme héroïque, la classent à l'extrême-droite, ajoute le rapport.

Le ministre de l'Intérieur de Rhénanie-du-Nord-Westphalie Franz-Josef Kniola (opposition social-démocrate SPD) a plaidé après la publication du rapport pour « des mesures conséquentes contre la scientologie ».

## AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Transports Québec

## APPEL D'OFFRES VENTE PAR VOIE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES

## DOSSIER No 9-74-00792-4

Terrain vacant d'une superficie de 34 969,9 m<sup>2</sup>, portant les numéros de lots P.524, P.528, P.537 du cadastre officiel de St-Martin, situé dans la municipalité de Laval.

Valeur estimée : 1 650 600 \$

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: le 5 février 1996, à 10 h

## DOSSIER No 9-76-00757-5

Terrain vacant d'une superficie de 50 347,7 m<sup>2</sup>, portant le numéro de lot P.528-1 du cadastre officiel de St-Martin, situé dans la municipalité de Laval.

Valeur estimée : 1 832 000 \$

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: le 5 février 1996, à 11 h.

Toute offre, pour être valide, doit être présentée sur le formulaire de soumission compris dans chacun des dossiers d'appel d'offres. On peut obtenir un dossier, en indiquant son numéro, au coût de 15 \$; ce montant, qui inclut les taxes et qui n'est pas remboursable, est payable en espèces ou encore par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du Ministre des Finances.

Pour se procurer les dossiers, s'adresser à: Ministère des Transports du Québec, Direction de Laval - Mille-Îles, 1725, boul. Le Corbusier, Laval (Québec) H7S 2K7. Téléphone (514) 973-4045 à l'attention de Madame Lise St-Jacques.

L'ouverture des soumissions aura lieu aux dates indiquées et à l'adresse précitée.

Le ministre des Transports se réserve le droit d'annuler l'appel d'offres pour l'un ou l'autre des dossiers en tout temps avant l'adjudication et ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Le Sous-ministre, Yvan Demers, ing.

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

## APPEL D'OFFRES

Des soumissions sous pli cacheté seront reçues au bureau du greffe de la Ville de Saint-Laurent, à l'Hôtel de Ville, 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7, jusqu'au mardi 30 janvier 1996 à 10 heures pour la fourniture et la livraison de:

P-900 Impression de quatre (4) tirages du Bulletin Municipal et d'un (1) tirage du Rapport d'activités de Saint-Laurent.

P-901 Impression de trois (3) tirages de 32 000 copies de la brochure Loisirs et Développement communautaires. Relativement aux soumissions P-900 et P-901, le soumissionnaire doit avoir sa principale place d'affaires et son imprimerie situées en dedans d'un périmètre de 40 kilomètres de l'Hôtel de Ville situé au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent (Québec).

P-902 Nettoyage de puits à l'aide d'un vide-puits dans les limites de la Ville de Saint-Laurent.

P-903 Pièces de béton pour la réparation de puits.

P-904 Pièces de fonte pour la réparation de puits.

P-905 Bornes-fontaines

P-906 Compteurs d'eau

Les formules, les conditions des soumissions et les devis pourront être obtenus, gratuitement, au bureau du Coordonnateur senior - Achats et Magasins, 13 001, boulevard Cavendish, Saint-Laurent durant les heures de bureau, à compter du mardi 16 janvier 1996 à 9 heures.

Veillez noter que nos bureaux sont fermés durant l'heure du dîner, soit de 12 h à 13 h, du lundi au jeudi, ainsi que le vendredi après-midi.

Les soumissions seront ouvertes publiquement à l'Hôtel de Ville le mardi 30 janvier 1996 à 10 heures. Le Conseil ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Pierre Lebeau, c.g.a.  
Directeur général  
16 janvier 1996

Saint-Laurent

SERVICE GRATUIT  
875-Bell

2 3 5 5

Le service

InfoBref Bell

Le téléphone le plus lu... Le quotidien le plus écouté!

Service rapide GRATUIT\* accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone Touch-Tone™.

Pour entendre le contenu de ces différentes rubriques, composez le 875-2355. Puis, au son de la voix, composez le code à trois chiffres correspondant à la rubrique choisie. Pour sortir rapidement de l'une de ces rubriques, faites le 33 puis, au son de la voix, appuyez sur le 9. Vous pourrez alors choisir une autre rubrique.

\* Dans la zone d'appel locale seulement.

## Nouvelles en bref

|                                                |     |
|------------------------------------------------|-----|
| La Une: .....                                  | 110 |
| Nouvelles locales: .....                       | 120 |
| Nouvelles sportives: .....                     | 130 |
| Nouvelles économiques: .....                   | 140 |
| Nouvelles nationales et internationales: ..... | 150 |
| Arts et spectacles: .....                      | 160 |
| En primeur: .....                              | 170 |

|                                  |     |
|----------------------------------|-----|
| Éditoriaux: .....                | 210 |
| Question du jour: .....          | 220 |
| Question sportive du jour: ..... | 230 |

## Commentaires aux chroniqueurs de La Presse

|                        |     |
|------------------------|-----|
| Claude Piché: .....    | 241 |
| Réjean Tremblay: ..... | 242 |
| Pierre Foglia: .....   | 243 |

Info-Affaires<sup>MC</sup> Bell

|                                                                  |     |
|------------------------------------------------------------------|-----|
| À surveiller cette semaine: .....                                | 311 |
| Nouveaux médias, nouvelles technologies: .....                   | 321 |
| Causeries et conférences d'affaires: .....                       | 331 |
| Perfectionnement en gestion: .....                               | 341 |
| Marketing, communication, vente et service à la clientèle: ..... | 351 |
| Production, qualité et environnement: .....                      | 361 |
| Ressources humaines et formation: .....                          | 371 |
| Informatique: .....                                              | 381 |

## Questions d'affaires Réponses d'affaires

5 choix de chroniques disponibles: .....

## Résultats de la loterie

|                       |     |
|-----------------------|-----|
| 6/49: .....           | 411 |
| Lotto Super 7: .....  | 412 |
| Sélect 42: .....      | 413 |
| Banco: .....          | 414 |
| La Quotidienne: ..... | 415 |

## Bulletins météorologiques d'Environnement Canada

|                                           |     |
|-------------------------------------------|-----|
| Région de Montréal: .....                 | 421 |
| Prévisions à long terme (Montréal): ..... | 422 |
| Estrie, Québec, Laurentides: .....        | 423 |
| Villes canadiennes: .....                 | 424 |
| Villes américaines: .....                 | 425 |

|                                          |     |
|------------------------------------------|-----|
| Produits et services de Bell: .....      | 520 |
| Téléconférence et vidéoconférence: ..... | 530 |

## Services de La Presse

|                                     |     |
|-------------------------------------|-----|
| Service des abonnements: .....      | 610 |
| Annonces classées: .....            | 620 |
| Publicité: .....                    | 630 |
| Rédaction: .....                    | 640 |
| Information sur les concours: ..... | 650 |
| Renseignements généraux: .....      | 660 |

## INFO-ARTS Bell

|                                            |     |
|--------------------------------------------|-----|
| À surveiller cette semaine: .....          | 710 |
| Danse: .....                               | 720 |
| Musique et art lyrique: .....              | 730 |
| Théâtre: .....                             | 740 |
| Variétés et humour: .....                  | 750 |
| Expositions et musées: .....               | 760 |
| Service personnalisé (accès direct): ..... | 770 |

Abonnés de Bell Mobilité composez sans frais  
★ Bref

La Presse

Bell